LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4932 - LUNDI 4 AOÛT 2014
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

TOUT EN DÉCLARANT QUE LA FIÈVRE APHTEUSE EST MAÎTRISÉE

Le ministre accuse les éleveurs d'inconscience et d'irresponsabilité

Lire en page 4

A LA RECHERCHE D'UN MODÈLE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE

L'opposition ne baisse pas les bras

Lire en page 3

Auteur de plusieurs cambriolages à Douaouda

LE GANG DE KOLÉA NEUTRALISÉ



La Section de sécurité et d'intervention (SSI) de la Gendarmerie nationale de Koléa a démantelé un réseau spécialisé dans les cambriolages de maisons et les agressions des usagers de la route. 5 individus ont été interpellés lors de cette opération.

Lire en page 2



POUR METTRE FIN À L'AGRESSION ISRAÉLIENNE

Appui international à l'initiative algérienne sur Gaza

Lire en page 9



L'ENQUÊTE SUR LE CRASH DU VOL AH 5017 EST ACHEVÉE

1 200 restes humains collectés sur le site

Lire en page 3



IBRAHIM GHALI À LA 5e UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA RASD

«Le peuple sahraoui est déterminé à mener à terme son combat»

Lire en page 2

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

ILS S'INSURGENT CONTRE LE LICENCIEMENT DE LEUR COLLÈGUE

Les postiers annoncent un bras de fer avec l'administration

AU NOM de tous les travailleurs d'Algérie Poste à travers le territoire national, le Front pour la sauvegarde des droits et de la dignité du postier algérien (FSDDPA) déclare la fin de la trêve avec la direction et envisage une série de protestations illimitées. Ce bras de fer annoncé est une riposte au licenciement de leur collègue et syndicaliste autonome, Tarek Ammar Khodja, et à la suspension du président du Syndicat autonome des postiers affilié au Snapap, Mourad Nekkache. «Nous mettons en garde la direction générale contre les conséquences de ces agissements abusifs qui vont à l'encontre des intérêts de la société», préviennent les postiers dans un communiqué.

Les protestataires accusent la direction générale de porter atteinte aux libertés syndicales et de bafouer le droit absolu des travailleurs d'exercer leur activité syndicale conformément à la loi.

«La direction d'Algérie Poste ne s'est pas conformée à ces lois promulguées par le Parlement algérien et procède par-dessus tout au licenciements abusif des travailleurs, ce qui risque de déclencher un conflit sans fin avec la masse des travailleurs», prévient le FSDDPA dans un communiqué. Ce front, qui n'a pas été encore agréé en tant que syndicat, interpelle les autorités pour qu'elles interviennent dans l'immédiat pour défendre les travailleurs et les réintégrer dans leur poste.

Il demande par ailleurs l'envoi d'une commission d'enquête pour dévoiler «les complots», «les règlements de comptes» et «l'abus de pouvoir». Le front s'adresse également aux travailleurs en leur recommandant d'agir en rangs serrés contre l'abus de pouvoir des responsables qui gèrent l'entreprise avec des méthodes obsolètes. Il rappelle l'objectif de sa mission qui est celle de sauvegarder les intérêts de la société qui est le gagne-pain des travailleurs. «Bien que nous ne soyons pas un organisme officiel, ni un syndicat, ni même une association, et que le ministère du Travail refuse de nous agréer en tant que syndicat, nous restons un groupe de travailleurs qui représente tous les postiers à travers le territoire national», conclut le front, en soulignant que son rôle est de dénoncer la corruption, les infractions et les abus.

Z. M.

AUTEUR DE PLUSIEURS CAMBRIOLAGES PERPÉTRÉS À DOUAOUDA

Démantèlement d'un réseau de malfaiteurs à Koléa

La Section de sécurité et d'intervention (SSI) de la Gendarmerie nationale de Koléa a démantelé un réseau spécialisé dans les cambriolages de maisons et les agressions des usagers de la route. 5 individus ont été interpellés lors de cette opération.

Selon une source généralement bien informée, la bande de malfaiteurs a longtemps sévi sur l'axe routier reliant Alger à Koléa. Les cinq malfaiteurs agressaient, pendant le ramadhan, les usagers de la route menant à Douaouda qui faisaient une halte.

Munis d'armes blanches, les cinq présumés malfaiteurs ont ciblé quatre automobilistes avant de les délester de leurs biens sous la menace d'épées et de couteaux. Au centre-ville, le même réseau, conduit par un certain A. S., avait ciblé des maisons pour les cambrioler. Partant des plaintes déposées par les victimes, les gendarmes de la Section d'intervention ont pu, en un laps de temps relativement court, localiser le premier membre du réseau qui a été interpellé le 31 juillet, avant que le reste du groupe ne soit arrêté à son tour.

Les assaillants ont avoué leurs forfaits avant que les victimes ne les reconnaissent une fois convoquées par la Gendarmerie dans le cadre de l'enquête. Pour rappel, les habitants de Koléa ont longtemps vécu avec des cambriolages qui ont ciblé leurs maisons. Rappelons dans ce sens les cambriolages, par dizaines, perpétrés par le dangereux réseau composé essentiellement de mineurs, dont le chef n'est autre que le tristement célèbre «l'araignée».

En fait, en décembre de l'année passée, treize jeunes personnes âgées entre 15 et 23 ans, dont le chef, surnommé «l'araignée», n'avait que 17 ans et sa complice, la plus jeune de la bande, 15 ans, ont été arrêtés suite à une opération des gendarmes. Plus de onze cambriolages de maisons ont été effectués par cette bande de mineurs dans plusieurs cités de cette localité, d'après les affaires constatées par les gendarmes, cela sans compter d'autres qui n'ont pas été enregistrées. Ce réseau de malfaiteurs était en activité durant six mois. Durant toute cette période, la bande a opéré des dizaines de cambriolages de maisons qui se sont soldés par le vol de plusieurs micros et de téléphones portables, mais surtout d'une quantité de bijoux estimés à plus de 70 millions de centimes. Ces biens volés ont été vendus par la suite au marché de Bab Errahba à Blida. La fille âgée de 15 ans seulement est le chef de bande et c'est grâce à elle que le reste du groupe arrive à voler tranquillement et sans aucune difficulté, du moment qu'elle attire ses proies avant que ses acolytes ne passent à l'action en toute quiétude. Cette fille localise également les maisons «vides», en informe ses acolytes, puis lors de l'assaut, guette les va-et-vient des personnes, au cas où les services de sécurité passeraient par là. Pour ce qui est de l'«araignée», ce mineur de 17 ans arrive à escalader les murs des immeubles sans difficulté. Dans chaque cambriolage, ce jeune mineur escalade les murs des immeubles visés avant de regagner l'appartement ciblé, là où le butin l'attend avec ses acolytes. Toutefois, le dernier cambriolage commis par «l'araignée» lui a été fatal, car en escaladant le mur d'un immeuble, il s'est blessé en chutant du troisième étage. Ce dernier a laissé des traces de sang ainsi que des empreintes, choses qui ont permis aux gendarmes de la police technique, après avoir été alertés par le propriétaire de la maison, de procéder à leur prélèvement. Après les résultats positifs des tests ADN faits en quelques heures seulement, le jeune mineur sera identifié puis arrêté par les gendarmes.

A. Sofiane

IBRAHIM GHALI À LA 5E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DE LA RASD

«Le peuple sahraouiest déterminé à mener à terme son combat»

LE PEUPLE sahraoui qui subit quotidiennement des répressions violentes par l'occupant marocain, est déterminé à mener son combat pour jouir de son indépendance quelque soit le prix à payer. «La politique d'expansion qu'exerce le colon marocain dans les terres sahraouis, entrave toutes les actions prisent pour une résolution pacifique de ce conflit », a fait savoir l'ambassadeur de la RASD à Alger Ibrahim Ghali. Dans une allocation à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 5e université d'été des cadres du front Polisario et de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). M. Ghali a réitéré ledroit à l'autodétermination du peuple sahraoui, «le droit de notre peuple à l'autodétermination est un droit inaliénable qui est soutenu par l'ONU, l'UA et l'UE, ainsi que par plus de 80 pays». Ila aussi appelé la communauté internationale à prendre ses responsabilités et à apporter son soutien inconditionné au peuple sahraoui dans sa lutte pour la liberté et la démocratie. «On demande à l'ensemble des pays du monde ainsi qu'à leurs organisations civiles de prendre leurs responsabilités quant à la résolution pacifique du conflit qui oppose le Front Polisario au Maroc», a-t-il ajouté. Le diplomate a noté que le Maroc constitue une menace pour la région du Maghreb. «La politique marocaine expansionniste et de la commercialisation de la drogue est un handicap pour le rêve des peuples maghrébins», a-t-il dit. L'ambassadeura dénoncé les violations massives et répétées des droits de l'homme dans les territoires occupés par les autorités du Makhzen..Ghali a saisi l'occasion pour demander la libération de tous les détenus politique : « Nous demandons la libération immédiate de tous les prisonniers politiques détenu dans toutes les prisons marocaines », a-t-il lancé.

Zakaria Bagtache



La Chronique — Uniforme bleu... uniforme vert

La plus affreuse guerre dans les annales de l'histoire des peuples reste la guerre de Sécession. 600 000 morts. Jamais un conflit civil n'a coûté autant de victimes. Les Grant, Sherman et Sheridan sont encore présents dans le souvenir dantesque des Américains. L'après-guerre a été leur commencement. Conséquences politiques : Congrès ayant le total pouvoir sur le pays, sur le président, aussi élu soit-il. Economiques avec la machine du dollar, comptabilisant l'ensemble des échanges commerciaux internationaux et, enfin, sociales en exportant le rêve idéal à calquer, ce pack démocratique suggéré, voire dicté en amont ou en aval, au reste du monde. 150 ans après, la force américaine de l'ordre planétaire fait le dispatching, juge et punit toute infraction, tout délit commis sur la planète. Pas seulement, si l'on se réfère à la guerre des étoiles et la conquête de l'espace. Le monde appartient aux plus forts.

Une information relative à cette armée et ses services spéciaux est tombée récemment. Un rapport de griefs dénonçant la torture, les errements inhumains des Marines dans la prison de Guantanamo. Cela étant, le rapport accablant les services secrets américains n'est que la façade démocratique que les Yankees exposent dans les vitrines du monde. Une opération de Com américaine et le lobby international de la presse qui lui est affilié participe à la stratégie marketing. Redore le blason d'une armée quand bien même d'invasion et d'hégémonie. Obama ne bougera pas le petit doigt. Critiquer la CIA et la politique antiterroriste relèverait d'un esprit confus, d'une «fatigue» cérébrale qui se soulage seulement par le «confort» de la chaise électrique toujours en vigueur dans les salons des tribunaux américains. Les valeurs, droits-de-l'hommistes, sont pour Walt Disney et Hollywood, Fox... ces petites choses réservées à l'éveil des enfants. Les adultes s'occupent de choses autrement plus sérieuses. Ils jouent aux puzzles dimension nature dont le maître d'œuvre n'est autre que le directeur de la CIA. Le boss des renseignements. Ni Obama ni les anges des cieux n'auront bon bec pour le juger. Il commande des putschs, les conseille, les opère, il est libre. Il pratique la plus démentielle des tortures, il est libre. L'intérêt américain prime l'ineptie des consciences. La raison d'Etat... voilà les effets de la guerre civile américaine. Nous avons vécu une guerre qui a coûté aussi cher. Notre armée a subi une expérience unique dans ses annales. Su sauvegarder les institutions. Le pays malgré l'embargo qui l'a isolé. Le réécheloonnement. L'endettement.

Faut dire que n'est pas Américain qui veut, ni Algérien qui veut, et ne comprend pas la cause palestinienne qui veut. Ou alors les juifs sont partout !

Un ami patriote me dit ceci : «J'ai vu des corps déchiquetés, l'horreur lors de la vindicte... J'avais un grand espoir. Je n'ai jamais été aussi désespéré que maintenant».

N'est pas patriote qui veut non plus, mon cher ami !

S. Méhalla

A LA RECHERCHE D'UN MODÈLE DE TRANSITION DÉMOCRATIQUE

L'OPPOSITION NE BAISSE PAS LES BRAS

Après le refus de la wilaya d'Alger d'autoriser une rencontre-débat que comptait organiser la Coordination des libertés et pour la transition démocratique, le 21 juillet dernier à Alger, les leaders du CNLTD ne baissent point les bras.



DR

Aux dires de leurs militants, ce refus est déjà une preuve que «le pouvoir panique et donne de l'importance aux actions et aux effets de la Coordination». Ils estiment que le fait d'interdire l'organisation des rencontres dans de lieux fermés «démontre que le pouvoir compte aller jusqu'au bout de sa logique pour casser l'opposition».

C'est-là un avis partagé par les cadres et dirigeants du CNLTD, toutes sensibilités confondues, qui pensent que la décision de la wilaya d'Alger va, au contraire, renforcer davantage l'idée qu'une transition démocratique est plus que nécessaire dans le pays.

Cependant, selon ces mêmes cadres et partisans de la Coordination, c'est le thème choisi lors de cette rencontre interdite qui dérange le plus. En effet, ce rendez-vous thématique s'articule sur trois questions essentielles : Pourquoi une transition démocratique en Algérie ? Quels sont les mécanismes à mettre en place pour la réussite du projet de la transition démocratique ? Faut-il impliquer le pouvoir dans le changement ? Trois interrogations qui semblent être au cœur de la bataille politique que mène aussi bien le courant laïc et démocrate que le courant islamiste modéré ou radical, et ce depuis de longues années. Il a fallu que ces courants opposés se mettent d'accord sur le diagnostic pour se décider enfin à imposer une nouvelle feuille de route institutionnelle.

C'est ce qu'on appelle la transition ; un mot qui revient dans la bouche de nos politiques depuis l'arrêt du processus électoral en 1992, oublié pourtant au début des années 2000 avec l'arrivée de Bouteflika, avant de resurgir après sa maladie et l'introduction de son «mandat à vie» en 2008. C'est ce terme justement qui met en colère les partisans de Bouteflika ou encore les sphères politiques qui le soutiennent.

Ouyahia, son chef de cabinet à la présidence et responsable en chef des consultations sur la révision constitutionnelle, affiche clairement son refus total de ce concept. Selon lui, la transition est déjà dépassée et c'est un terme dangereux, alors que d'autres chefs de l'alliance présidentielle pensent que la transition est en soi un projet politique dicté par des agendas antinationaux.

Le débat est bien sûr ouvert puisque le FFS, un autre parti qui joue au consensus, se dit prêt à accepter la transition comme projet, à condition que le pouvoir y soit associé. L'idée est bien plus proche de Hamrouche, lequel défend un rôle plus accru de l'ANP ou de sa hiérarchie dans une phase de transition démocratique et institutionnelle.

Des milieux politiques affirment qu'en médiatisant le thème de cette rencontre interdite, le CNLTD aurait tiré «le bon missile» pour déstabiliser le pouvoir. «Les initiateurs du projet invitent le pouvoir à éviter le scénario du chaos pour accepter un changement en douceur et en toute démocratie», selon leurs assertions, alors que le pouvoir se met en tête d'attaquer ces idées par la relance, en toute urgence, des consultations politiques sur la révision de la Loi fondamentale, une manière d'attirer le maximum de partisans et d'alliés pour contrebalancer les équilibres fragiles de la scène nationale.

Pour certains observateurs, les leaders de la Coordination sont convaincus que la rentrée sociale de septembre sera déterminante pour l'avenir de leurs actions politiques. C'est dans cet esprit qu'ils préparent minutieusement une feuille de route, qui risque de les mettre face à face avec le pouvoir et de créer des lignes d'affrontement en permanence. A moins que ...

H. R.

L'ENQUÊTE SUR LE CRASH DU VOL AH 5017 EST ACHEVÉE

1 200 restes humains collectés sur le site

AU TOTAL, sur le site où a eu le crash de l'avion d'Air Algérie au nord du Mali, sécurisé par les militaires maliens, plus de 1 200 restes humains ont été collectés, selon les enquêteurs issus de plusieurs pays, dont des chercheurs algériens.

Un premier lot de 146 prélèvements a été acheminé de Bamako à Paris pour y être analysé.

L'enquête sur le site du crash et les opérations de collecte de restes humains sont désormais achevées. Des enquêteurs algériens, français, maliens et espagnols ont passé une semaine à ratisser le site, proche de la ville de Gossi, à environ 150 km de Gao.

Le vol AH5017 affrété par Air Algérie, qui reliait Ouagadougou à Alger, s'est écrasé le 24 juillet dernier, 50 minutes après son décollage, faisant 116 morts, dont six Algériens, une cinquantaine de Français et 24 Burkinabés. En une semaine, toute la zone du crash a été passée au peigne fin. Les investigations sont terminées sur le lieu du crash, déclare pour sa part la Gendarmerie française, qui a restitué officiellement les lieux à l'armée malienne. Un premier lot de 146 prélèvements a été acheminé de Bamako à Paris pour y être analysé. Montres, cartes mémoire, bijoux et autres effets personnels ont été transférés dans la base militaire française de Gao. Sur place, les enquêteurs français et maliens ont tenté d'identifier leurs propriétaires, mettant chaque élément sous scellés. L'identification de l'ensemble des victimes de l'avion d'Air Algérie «peut prendre des semaines, des mois et peut-être des années», a affirmé le directeur de la police judiciaire algérienne. Une stèle doit être érigée en hommage aux victimes du crash selon François Hollande, le président de la République français.



DR

A. Sofiane

LE FFS TIENDRA UNE SESSION ORDINAIRE LE 9 AOÛT

Le consensus national au centre de la problématique

LE FFS tiendra une session ordinaire de son conseil national le 9 août. A l'ordre du jour de cette réunion, deux points : le premier a trait aux «modèles internationaux du consensus et le cas de l'Algérie», le second au «bilan et perspectives» des activités du parti depuis son dernier congrès. Depuis la dernière élection présidentielle, le FFS cherche à se positionner sur l'échiquier politique. Ce parti a toujours privilégié, dans ses discours, la primauté d'un «consensus politique et social» qu'il présente comme la clé de voûte à la crise politique actuelle. Or, sa démarche politique a souvent été interprétée comme un alignement sur la position du pouvoir, bien qu'il n'ait pas participé à la dernière échéance électorale. Pris en tenailles par ces deux positions, le parti de Hocine Aït Ahmed a pris part à la Conférence nationale pour la transition démocratique organisée par le groupe de partis ayant appelé au boycott de la présidentielle, en juin dernier, et n'a pas hésité à répondre à l'invitation d'Ahmed Ouyahia pour les consultations sur la révision de la Constitution, au cours du même mois. Le plus vieux parti de l'opposition cherche à reprendre la main après avoir brouillé toutes ses cartes maîtresses. Depuis la désignation au poste de premier secrétaire d'Ahmed Betattache, le FFS a changé de stratégie envers le pouvoir en misant sur un consensus global réunissant le pouvoir et l'opposition politique. Pour preuve, le FFS est allé chez Ahmed Ouyahia pour donner son point de vue sur la révision de la Constitution. Cette formation politique dit ainsi prendre part à ces consultations, boycottées par l'opposition et des personnalités nationales influentes, «dans un esprit de consensus et dans le cadre des contacts politiques engagés pour la reconstruction d'un consensus national». Le FFS veut, explique-t-il, saisir cette occasion pour livrer au chef de cabinet de la présidence de la République son point de vue sur «la situation politique et institutionnelle dans le pays». Le parti de Hocine Aït Ahmed dit œuvrer pour un «consensus national» dans lequel se retrouveront à la fois le pouvoir et l'opposition dans toutes ses sensibilités et ses courants. Depuis sa participation aux élections législatives de 2012 et le retrait de Hocine Aït Ahmed de la direction du parti, le FFS tente de tracer un nouveau chemin qui va lui permettre de gravir les marches du pouvoir. Aujourd'hui, il le dit sans ambages : «La solution est avec le système et non contre lui».

Pour le FFS, la reconstruction du consensus national exige de coordonner les efforts de «tous les acteurs politiques avec ceux du système, de l'opposition et de la société civile». Le parti met cependant en garde contre «toute tentative d'écarter le pouvoir de la trajectoire du changement», estimant qu'il est «dangereux de sous-estimer ou d'ignorer cet acteur politique, à savoir le système».

Pour le FFS, «toute tentative sans consultation avec tous les acteurs, dont le pouvoir, encouragerait la logique de la collision et non celle du consensus, ce qui favoriserait la stagnation au lieu de créer des conditions appropriées pour un changement pacifique». Le consensus est pour le FFS «un véritable défi» et il est primordial d'éviter toutes les propositions et les actions n'offrant pas la possibilité d'une réconciliation nationale.

H. A.

ORAN

Arrestation des agresseurs qui sévissaient à la plage

LES GENDARMES de la brigade de Bousfer ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Aïn-Turk, trois (03) personnes pour détention et commercialisation de stupéfiants. Elles ont été placées sous mandat de dépôt. Rappelons que lors d'une patrouille à la plage Coralèze, commune de Bousfer, les gendarmes de la brigade locale ont interpellé les mis en cause à bord d'un véhicule de marque Peugeot Partner en possession de cinq cents (500) grammes de kif traité.

Par ailleurs, le 01 août 2014 à 04 heures 30 minutes, lors d'une patrouille à hauteur de la même plage, les gendarmes de la brigade locale renforcés par ceux de la Section de Sécurité et d'Intervention de Bousfer, ont interpellé deux (02) personnes à bord d'un (01) véhicule de marque Dacia Logan, en possession de deux cents (200) comprimés de psychotropes. Une enquête est ouverte.

Arrestation des cinq personnes qui ont violé le domicile d'un Français

LES GENDARMES de la brigade d'El-Senia ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, cinq (05) personnes, pour association de malfaiteurs, violation de domicile, vol qualifié et recel, commis au préjudice du ressortissant français lors de son mariage avec une Algérienne. Trois (03) d'entre elles ont été écrouées et les autres citées à comparaître devant la justice pour une audience ultérieure.

La victime s'est présentée à ladite brigade pour déclarer que pendant son absence avec les membres de sa famille depuis le 27 juillet 2014, des inconnus ont violé son domicile, à E-Senia, pour s'emparer d'un lot de bijoux d'une valeur, estimée à trente (30) millions de centimes, un micro-ordinateur avec ses périphériques, un démodulateur numérique, un téléphone portable, divers effets vestimentaires et une motocyclette.

Les recherches entreprises par les gendarmes ont abouti à l'interpellation des trois (03) auteurs présumés du vol et la récupération des bijoux avec la somme globale de l'argent volé, dans le domicile d'un (01) quatrième complice à la même commune ; tandis que le reste du matériel (informatique et électronique) volé, a été récupéré dans un buisson au cimetière de la localité d'Es-Senia.

Poursuivant l'enquête, les gendarmes ont interpellé le cinquième complice qui avait acheté la motocyclette, retrouvée en sa possession.

Opération coup de poing

3 524 personnes ainsi que 2032 véhicules soumis à identification.

Les unités territoriales du groupement de la Gendarmerie nationale de Tlemcen assistées par trois (03) escadrons d'intervention et deux (02) groupes cynophiles, ont mené une opération coup de poing à travers la circonscription de la wilaya.

Trois mille cinq cent vingt-quatre (3524) personnes ainsi que deux mille trente-deux (2032) véhicules ont été soumis à identification.

Deux (02) personnes ont été interpellées pour contrebande de carburant. Deux (02) véhicules de marques Renault 25, un autre de marque Renault Laguna, 2990 litres de carburant et quatre cent quinze (415) jerricans ont été saisis.

A. S.

TOUT EN DÉCLARANT QUE LA FIÈVRE APHTEUSE EST MAÎTRISÉE

Le ministre accuse les éleveurs d'inconscience et d'irresponsabilité

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, a indiqué hier que la fièvre aphteuse apparue dans certaines wilayas a pu être maîtrisée grâce à la campagne de vaccination lancée il y a trois mois.



DR

Suite à l'apparition il ya quelques mois de cette maladie «contagieuse et dangereuse» en Tunisie, «nous avions aussitôt pris les mesures de prévention et de précaution nécessaires (campagne de vaccination du cheptel) qui a ciblé toutes les wilayas de l'Est et une partie du centre du pays», a souligné M. Nouri au cours d'un point de presse.

L'apparition de cette maladie sur le territoire national «dénote de l'inconscience et de l'irresponsabilité de certains éleveurs et maquignons qui ne se soucient guère, ni de la santé de l'animal, ni de celle du consommateur», a souligné le ministre qui a appelé les éleveurs à s'impliquer «positivement» pour lutter contre cette maladie menaçant le cheptel.

Qualifiant le cheptel de véritable patrimoine national à préserver, M. Nouri a affirmé qu'a l'heure actuelle, le transport de ces animaux est «strictement interdit» et la fermeture des marchés à bestiaux doit être «scrupuleusement respectée».

Interdiction de déplacer le bétail sans autorisation

Le déplacement du bétail est «officiellement» interdit sauf autorisation délivrée par les services vétérinaires compétents, a indiqué M. Nouri, affirmant que des sanctions seront infligées à toute personne faisant fi de cette décision.

L'éleveur a des droits comme il a des obligations à respecter et à ne pas transgresser, a rappelé M. Nouri, précisant que l'élevage des animaux impose la réunion de plusieurs conditions sanitaires de prévention. Il a, dans ce contexte, indiqué que «personne n'a le droit d'improviser et de ramener des animaux à partir d'un pays déjà contaminé et à les introduire sur le territoire national». Tous les foyers déclarés à Bejaia, Médéa et Bouira ont été affectés à partir de la wilaya de Sétif, a souligné le ministre, précisant que samedi à Alger, à l'abattoir d'Hussein Dey, 20 taurillons contaminés par cette maladie à partir de la région de Bir El-Arch ont été interceptés. «Jusqu'à samedi, les foyers de cette maladie ont été signalés dans 9 wilayas du pays», a souligné le ministre, précisant qu'un million de vaches a été jusque-là vacciné contre cette maladie dans le cadre de la campagne nationale de vaccination, qui se poursuit.

La campagne nationale de vaccination préventive contre la fièvre aphteuse a été lancée en mai 2014 et a permis l'inoculation de l'antidote à 750 000 têtes bovines, a-t-on, indiqué précisant que des mesures particulières de prévention ont été prises dans les wilayas de l'Est du pays depuis avril 2014.

Précisant que des mesures ont été prises pour assurer une alimentation régulière et normale des marchés en matière de viandes rouges, M. Nouri a indiqué que l'Etat demeurera aux côtés des éleveurs en leur assurant tous leurs droits. Les agriculteurs et éleveurs possédant des vaches laitières contaminées par cette maladie seront indemnisés à concurrence de 80% du prix de l'animal et «nous sommes prêts à faire une évaluation pour indemniser ceux qui élèvent les taurillons d'engraissement», a souligné le ministre.

M. Nouri a lancé un appel en direction des gens du métier pour respecter les consignes et a appelé à une campagne impliquant les médias, les services de l'agriculture et les éleveurs pour lutter contre cette maladie.

M. B.

SIX NOUVEAUX FOYERS À MÉDÉA

EN DÉPIT des mesures de vigilance et de prévention prises par les autorités de la wilaya pour éviter la propagation de la fièvre aphteuse, notamment en fermant tous les marchés à bestiaux, les services de l'inspection vétérinaire ont enregistré, samedi, 6 nouveaux foyers localisés dans les communes de Tablat, GuelbKébir et Béni-Slimane. Des têtes bovines ont été interceptées, samedi, en provenance de la wilaya de Bouira, achetées par des maquignons qui n'ont pas respecté les mesures d'interdiction de déplacement du cheptel. Selon l'inspecteur vétérinaire, Mohamed Slama, 8 nouveaux cas ont été recensés dans les zones précitées dont 4 à Tablat et 3 à Béni-Slimane, alors que la confirmation d'un autre à GuelbKébir est en cours. Des assurances ont été donné à la radio sur la consommation de la viande et du lait provenant des fermes d'élevage ou commercialisés à travers les boucheries et les laiteries. Pour dissiper toute appréhension chez les consommateurs, l'inspecteur vétérinaire a conseillé aux ménages de consommer les viandes estampillées et d'éviter l'achat de la viande distribuée par les maquignons. Il précisera que «le risque pour l'homme est quasi nul, mais il faut se dire qu'il n'y a jamais de risque zéro».

N. B.

BILAN DU CONTRÔLE ÉCONOMIQUE ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES DURANT LE MOIS DE RAMADHAN

Plus de 10,7 milliards de dinars de transactions sans factures

LES SERVICES du contrôle économique et de la répression des fraudes ont effectué, durant le mois de ramadhan, 223 451 interventions et 1 769 prélèvements d'échantillons à des fins d'analyses ayant permis la constatation de 54 677 infractions, l'établissement de 51 824 procès-verbaux à l'encontre des contrevenants et la proposition de fermeture administrative de 3 450 locaux commerciaux pour diverses infractions, selon un communiqué du ministère du Commerce.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 10.7 milliards de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 128.56 millions de DA. En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, il a été enregistré 107 504 interventions ayant touché les biens et services et la distribution (de détail, notamment). Ces interventions ont donné lieu à la constatation de 20 934 infractions aux règles de la qualité, l'élaboration de 20 157 procès-verbaux d'infractions et la proposition de fermeture de 477 locaux commerciaux ainsi que la saisie de 276 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation d'une valeur de 38.12 millions de DA. Les principales infractions constatées ont trait au défaut d'hygiène (8 254) soit 41%, la détention et la mise à la vente de produits impropres à la consommation (2 669) soit 13% , le non-respect des températures de conservation (1150) soit 6%, l'absence d'autocontrôle (1 401) soit 7%, le défaut d'étiquetage (1 143) soit 6%, ainsi que la détention et la mise à la vente de produits non conformes (722) soit 4%. Dans ce cadre, les agents de contrôle ont réalisé 125 935 interventions qui ont donné lieu à la constatation de 33 743 infractions sanctionnées par l'élaboration de 31 667 procès-verbaux et la proposition de fermeture administrative de 2 497 locaux commerciaux.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 10.7 milliards de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 90.4 millions de DA.

Enfin, le ministère du Commerce a souligné dans son communiqué que le dispositif du contrôle se prolonge durant toute la saison estivale et sera consolidé et renforcé au niveau de l'ensemble des wilayas dans le cadre d'un programme annuel validé par le ministère du Commerce en relation avec les collectivités locales et les représentants des commerçants.

Fatiha Ouidir

AGRESSION CONTRE GAZA

Des représentants de partis chez l'ambassadeur de Palestine à Alger

PLUSIEURS représentants de partis politiques se sont rendus chez l'ambassade de Palestine à Alger, pour exprimer leur solidarité avec la population de Ghaza qui subit l'agression de l'Etat criminel d'Israël. Cette action de solidarité, initiée par le FFS, a vu la participation de plusieurs délégations du PT, du RND, du mouvement Ennahda, de l'Alliance de l'Algérie verte et de Jil Jadid. Les différents partis ont, à cette occasion, tenu à afficher leur totale solidarité avec le peuple palestinien lors de leur rencontre avec l'ambassadeur qui a fait montre d'une grande reconnaissance envers l'Algérie et son peuple qui a toujours été aux côtés de la Palestine. Ainsi, par son initiative, le FFS a voulu rassembler un maximum de forces politiques pour qu'elles expriment d'une seule voix leur soutien à la Palestine et condamnent en chœur les massacres commis par l'armée d'Israël.

CONSTANTINE

Lancement des travaux de réhabilitation de Cirta et Panoramic

LE CHANTIER de réhabilitation des deux hôtels, Cirta et Panoramic de Constantine, ouverts au public respectivement en 1912 et 1958 vient d'être lancé.
Inscrits dans le cadre d'un programme national de mise à niveau des anciens hôtels, les travaux de réhabilitation de ces infrastructures publiques, dont l'étude a été confiée à un bureau spécialisé étranger, visent à rénover et à relever la qualité de leurs prestations hôtelières de manière à les adapter aux normes internationales.
Lancés pour un délai de travaux de douze mois, la réhabilitation des deux hôtels, Cirta et Panoramic (de 3 et 4 étoiles respectivement) a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière estimée à plus d'un milliard de dinars. Trois autres hôtels sont aussi concernés par la mise à niveau et qui sont Chélia (Batna), les Hammadites (Bejaïa) et Bougaroune à Collo (Skikda).

AIR ALGÉRIE

Les responsables refusent de communiquer

LE 14 JUIN 2014, le responsable de l'agence Air Algérie à Paris-Opéra, Abdelkader Belselka, a refusé de sortir parler aux manifestants algériens venus demander des explications sur les réductions billets avec réductions allant de 50% à 80%.
Le 27 juillet dernier, il y a eu annulation du vol Bordeaux-Oran (AH1193). Après plus de 6 heures d'attente (vers 00h59), un avion venant de Toulouse a récupéré les passagers pour les ramener à Oran en passant par Alger.
Chaque jour des annulations et des retards de 2 heures, 3 heures, 4 heures, 5 heures, 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures, 12 heures. Aucune explication, ni considération n'est donné à ses clients.
Pourquoi le site web affiche souvent des promotions dépassées ? Combien coûtent ces retards à la compagnie nationale ? Pourquoi la compagnie ne délivre pas systématiquement des attestations de retard à ses clients ?

LE BALCON DU JI





APRÈS LE SÉISME DE VENDREDI

2 000 logements risquent de s'effondrer à Alger

PRÈS DE DEUX MILLE (2.000) logements risquent de s'effondrer à Alger. Ces habitations sont localisées dans des cités et quartiers de Bab El Oued, La Casbah, Belouizdad et Bordj El Kiffan. Néanmoins ces mêmes logements devraient à nouveau faire l'objet d'expertise entamée par trois équipes du contrôle technique des constructions (CTC) avant de rendre les conclusions définitives quant à la nécessité ou pas de reloger leurs occupants après le séisme du vendredi. Les familles qui occupent ces habitations seront toutes relogées par la wilaya en fonction des priorités, qui seront établies par les experts du CTC à la suite de l'expertise en cours. Il est à noter, par ailleurs, que 58 familles de Bologhine, dont les habitations ont été endommagées à la suite de ce séisme, ont été ainsi relogées le jour même à la nouvelle cité des 3.216 logements de Chaïbia, dans la commune d'Ouled Chebel. Trois immeubles menaçant de s'effondrer ont été enregistrés par les services techniques spécialisés qui ont mené une expertise sur 12 immeubles touchés par le séisme qui a frappé Alger et ses environs vendredi matin.

ELLE A CIRCULÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La folle rumeur du décès de Chakib Khelil

UNE FOLLE rumeur a circulé ces derniers jours sur le décès de l'ancien ministre de l'Energie, Chakib Khelil, réfugié aux Etats-Unis après avoir été poursuivi dans l'affaire de corruption à Sonatrach. Elle a été même relayée sur les réseaux sociaux. Pour qu'elle passe mieux, on l'a attribué même au prestigieux journal américain The New York Times. Des «précisions» ont même été données sur les circonstances de cette mort imaginaire de l'homme qui est réclamé par la justice algérienne sur la gestion de Sonatrach. Les propagateurs de cette fausse information ajoutent que les médecins ont annoncé que Chakib Khelil souffrait de douleurs au niveau du cœur, ce qui les aurait poussés à l'hospitaliser. Cette rumeur a peut-être le mérite de rappeler aux Algériens l'existence d'une affaire de corruption au niveau des justices algérienne et italienne dans laquelle le nom de Chakib Khelil est cité. Une affaire qui semble traîner en longueur après notamment l'annulation du mandat d'arrêt international à cause



d'un défaut de procédure. L'ancien ministre de l'Energie coule des jours heureux actuellement à Washington avec sa famille, comme, d'ailleurs, Farid Bedjaoui qui vit paisiblement à New York, bien que faisant l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux lancés par les justices algérienne et italienne dans l'affaire des pots-de-vin Saipem-Sonatrach.

DIXIT...

CHERIF BENHABILES, PDG de CNMA : «Le CNMA vise la conquête et la reconquête de la confiance des exploitants agricoles, le recentrage sur les risques agricoles en vue de sauvegarder et de développer l'assurance dans ce secteur.»

ABDERAZAK MAKRI, président du MSP : «Les contraintes faites à l'opposition l'empêche de participer à la dynamique de développement du pays et cela en inhibant les initiatives et en rejetant le principe de l'alternance au pouvoir.»

SABRI BOUKADOUM, ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU : «L'Algérie a pris l'initiative de convoquer une session urgente de l'Assemblée générale de l'ONU pour examiner la grave situation dans les territoires palestiniens occupés et en particulier à Ghaza, en raison de la violente agression israélienne.»

MUSTAPHA BERRAF, président du Comité olympique sportif (COA) : «Nous avons obtenu le permis de démolition il y a environ quinze jours et nous avons déposé depuis peu une demande pour l'obtention du permis de construire nécessaire pour réaliser la nouvelle bâtisse.»

«COUP DE GUEULE»

SALAH HADJAB, collectif Contre la Cherté du Transport vers l'Algérie (CCTA) : *«Si vous n'êtes pas en mesure d'assurer cette activité qui nécessite beaucoup de rigueur et de professionnalisme, changez de métier et levez le blocus imposé au marché algérien du transport aérien. Tous ce que nous demandons, c'est de payer le juste prix du billet et un peu de respect. Comme vous ne répondez ni aux emails, ni aux courriers postaux, nous adressons une copie de ce courriel à l'OMC, OMT, DGAC, IATA, dans l'espoir d'avoir des explications et surtout une solution durable à notre problème».*

CE SERA UN BATEAU AYANT TOUTES LES COMMODITÉS NÉCESSAIRES

Inauguration aujourd'hui du 1er voyage maritime urbain entre El Djamila et la Pêcherie

LE PREMIER voyage maritime urbain entre le port d'El Djamila et le port d'Alger (la Pêcherie) sera inauguré aujourd'hui à 9h00 du matin à bord d'un navire-bus acquis dernièrement par l'ENTMV.
Ce voyage sera consacré à la première ligne ouverte entre le port d'alter et celui de la Madrague. Le navire, long de 35 mètres, peut contenir jusqu'à 350 passagers.
Il dispose de l'ensemble des commodores nécessaires à la sécurité du transport des personnes, d'une cafétéria, d'une climatisation et des sanitaires hommes et femmes.
Ce navire est d'une grande performance. Il peut atteindre une vitesse nautique de 20 nœuds.
Plusieurs personnalités prendront part à ce premier voyage inaugural, notamment la délégation qui avait fait le voyage au Mali et au Burkina-Faso a la suite du crash de l'avion d'Air Algérie.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم156/88المؤرخ في08 جوان1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ والي لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها.
- نظرا للقرار رقم 2847 المؤرخ في 29 أكتوبر 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق،
- بناء على رسالة السيد رئيس دائرة الرمشي رقم 1951 المؤرخة في 03 جوان 2014،

-02-

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014

المادة 02: يعين السيد حمودي محمد كمحافظ محقق ببلدية الفحول.

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:

- إشعار أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي البلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مغلف الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلصاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 سا إلى 12 سا و من 13 سا إلى 16 سا ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام لولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية ،مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة الرمشي، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الفحول، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014
الملخص التخليص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من إجل إنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ والي لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها،
- نظرا للقرار رقم 1426 المؤرخ في 29 ماي 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لمحاضر المداولة المؤرخة في 25 سبتمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمداولة مديرية الأشغال العمومية رقم 961 المؤرخة في 25 سبتمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمداولة مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1731 المؤرخة في 24 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمداولة مديرية الموارد المائية رقم 1138 المؤرخة في 07 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمداولة مديرية المصالح الفلاحية رقم 1145 المؤرخة في 02 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمداولة محافظة الغابات رقم 1056 المؤرخة في 13 أوت 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمداولة مديرية الحماية المدنية رقم 2788 المؤرخة في 04 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمداولة مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الإتصال رقم 123 المؤرخة في 16 جوان 2013،
- نظرا لمداولة مديرية النقل رقم 13414 المؤرخة في 25 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمداولة رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور رقم 1106 المؤرخة في 04 نوفمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

-02-

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014 المتضمن التهيئص بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل انجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

المادة 02: تقام نهائيا القنوات البباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من المباحات المماثلة كما تكون قنوات الغاز فوق الأملاك المجاورة الوسيطة بإتباع الرسم الأكثر عقلانية في الأقل خسارة.

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الارتفاقات بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية حائل للملاك في ممارسة حق ملكيتهم.

المادة 04: تعين على الشركة صاحبة المشروع أن تخترم وتحقق كل التدخلات و التوصيات المدونة على الوسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و البيئية و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تحافظ الصيدة الملائمة.

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات النجمة التي تنسب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات النائبة الملاك المتضررين منه .

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تثمين و تقييم كل الخسائر التي تسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك القطع الأرضية و التي يقع على عاتقها كل تعويض ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التنظيم و الشؤون العامة مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية ،مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير السكن، مدوبة التجهيزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة سيدو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور ، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014
المتضمن الترخيص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع لتزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

ولايـــة تلمســـان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المصادقة لمشروع قرار
رقم: 2231 في: 29 جوان 2014

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- نظرا للقرار رقم 1718 المؤرخ في 30 جوان 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لمراسلة مديرية الأشغال العمومية رقم 538 المؤرخة في 22 ماي 2013 ،
- نظرا لمراسلة مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1085 غير المؤرخة المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية الموارد المائية رقم 1025 المؤرخة في 13 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية المصالح الفلاحية رقم 1907 المؤرخة في 10 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة محافظة الغابات رقم 859 المؤرخة في 16 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة مديرية الحماية المدنية رقم 2569 المؤرخة في 23 ماي 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لرسالة مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الاتصال رقم 162 المؤرخة في 08 جوان 2013،
- نظرا لرسالة مديرية النقل رقم 20848 المؤرخة في 17 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة.
- نظرا لمراسلة رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي رقم 1281 المؤرخة في 27 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

-02-

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن الترخيص بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقتي تاسليت و علوية بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي .

المادة 02: تقام نهائيا التمورات الباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من السوليجات المماثلة كما تكون قنوات الغاز فوق الأملاك المجاورة الموسيعة بإتباع الرسم الأكثر عقلانية و الأقل خسارة .

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الإرتفاق بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية عائق للملاك في ممارسة حق ملكيتهم .

المادة 04: يتعين على الشركة صاحبة المشروع أن تحترم وتطبق كل التحفظات و التوصيات المدونة على الرسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و التهيئة و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تختار الصيغة الملائمة .

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسليت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات الناتجة التي تتسبب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات الناتجة للملاك المتضررين منه.

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تقدير و تقييم كل الخسائر التي تتسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك قطع الأرضية و التي يتم على مستواها كل تعويض نقدي ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التكلفين و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير السكن، مديرة التجهيزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة بن سكران رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي ، كل فيما يخصه،بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي.

ولايـــة تلمســـان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المصادقة لمشروع قرار
رقم: 2008 في: 17 جوان 2014

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم156/88المؤرخ في08 جوان1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- بناء على رسالة السيد مدير الطاقة والمناجم رقم 1700 المؤرخة في 29 ماي 2014،

-02-

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم و الشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سني بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014 .

المادة 02 : يعين السادة المبينين أدناه كمحافظين محققين على النحو التالي:

قازي عبد الله	مديرية المصالح الفلاحية	بلدية تيرني بني هديل
خالد وليد عبد الله مقداد	مديرية الأشغال العمومية	بلدية منصورة

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:

- إشعار أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مخطط الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلحاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 سا إلى 12 سا و من 13 سا إلى 16 سا ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة منصورة ، رؤساء المجالس الشعبية للبلديات منصورة، تيرني بني هديل كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

A L'OCCASION DE LA SAISON ESTIVALE

Lancement d'une campagne itinérante d'information et de sensibilisation sur le sida

UNE CAMPAGNE estivale itinérante d'information et de sensibilisation sur le sida est lancée au niveau de la wilaya de Skikda sous le thème : «Zéro nouvelle infection à VIH tolérée en Algérie». L'Algérie présente une épidémie du VIH/sida à faible prévalence estimée à 0,1 % parmi la population générale. Chaque année, près de 700 nouvelles infections sont enregistrées. Ces cas ne représentent que ceux dépistés. Nombreuses sont les personnes qui vivent avec le VIH, continuent à le transmettre et ne le savent pas. Les estimations de l'ONUSIDA pour l'Algérie donnent un nombre de 22 000 cas (de 1985 à 2013), alors que les cas déclarés (nombre cumulatif de 1985 à 2013) sont de 8 258. Les jeunes ne sont pas à l'abri de l'infection à VIH. Plus de 30 % des personnes vivant avec le VIH dans notre pays sont des jeunes. L'ignorance, le manque d'information, les difficultés d'accès aux services de prévention ainsi que les tabous sociétaux, culturels et les comportements discriminatoires favorisent la propagation du VIH et ralentissent les efforts de lutte contre le sida. Pour cela, la contribution de la société civile à la riposte nationale est primordiale à travers la mise en œuvre de programmes de proximité de prévention auprès des jeunes, vulnérables. A cet effet, dans le cadre du plan d'action Algérie/UNFPA 2014, avec l'appui du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, l'ONUSIDA et l'UNFPA, l'association AIDS Algérie organise une campagne itinérante d'information et de sensibilisation sur le sida au niveau de la wilaya de Skikda du 1er au 6 août 2014. Lors de cette campagne, les animateurs de l'association installeront des stands d'information, animeront des sessions de prévention, se déplaceront sur les plages pour parler ouvertement du sida avec les estivants, visiteront les Maisons des jeunes, les camps de vacances pour diffuser toute l'information sur la transmission et la prévention du sida afin d'appeler les jeunes à concrétiser l'objectif de «Zéro nouvelle infection». Les animateurs appelleront aussi le large public à la tolérance envers les personnes vivant avec le VIH et au respect de leurs droits qui sont ceux de tout citoyen algérien.

OOREDOO ET LE CRA ONT FÊTÉ L'AÏD AVEC LES ENFANTS DANS LES HÔPITAUX

Ooredoo apporte son soutien financier au profit des familles nécessiteuses

OOREDOO, entreprise citoyenne, réaffirme son engagement au sein de la société algérienne en perpétuant ses louables initiatives de bienfaisance en faveur des familles nécessiteuses et des enfants en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA). Pour la dixième année, les employés de Ooredoo ont rendu visite, le deuxième jour de l'Aïd El Fitr, aux enfants dans les hôpitaux dans différentes wilayas du pays. Des cadeaux ont été offerts aux enfants qui passent cette fête loin de leurs familles, dessinant le sourire sur leur visage et partageant avec eux la joie de l'Aïd el Fitr. Aussi, à cette occasion, Ooredoo s'est mobilisé pour les familles nécessiteuses en octroyant une aide financière en leur faveur par le biais du CRA. Par ces activités citoyennes et de solidarité initiées chaque année à l'occasion du mois sacré, Ooredoo en tant que Partenaire officiel du CRA exprime sa volonté de contribuer à l'élan national de solidarité au sein de la société algérienne.

RÉUNION SUR LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT À BEJAÏA

Contourner les oppositions citoyennes et relancer les projets à l'arrêt

La relance projets à l'arrêt et l'évaluation de la situation physique et financière des projets lancés ainsi que la sensibilisation des citoyens pour la levée des oppositions étaient à l'ordre du jour d'une réunion qui a regroupé le wali avec l'exécutif, les P/APC et les chefs de daïra.



Un rapport sur la situation de l'environnement dans la wilaya ainsi que le programme de développement du secteur ont été présentés par le directeur de l'environnement.
«Cette rencontre a été organisée pour évaluer l'état d'avancement des projets de développement dont la wilaya a bénéficié pour le secteur de l'environnement», soulignait la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Le wali a demandé aux P/APC de sensibiliser les citoyens et de leur expliquer l'importance de ces projets aux fins d'éviter les oppositions qui bloquent la réalisation de plusieurs projets inscrits au profit des communes, notamment ceux concernant la réalisation des centres d'enfouissement techniques et des décharges contrôlées, très utiles pour éradiquer les décharges anarchiques qui pullulent à travers les quatre coins de la wilaya», ajoute la même source.
Le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné, à l'occasion, que l'Etat a débloqué une enveloppe très conséquente pour améliorer la situation du secteur de l'environnement. Du matériel et des agents ont été mobilisés pour assurer la propreté des quartiers et améliorer le cadre de vie des citoyens. En outre il est fait état de plusieurs projets lancés mais qui restent en souffrance à cause d'oppositions citoyennes comme c'est le cas pour le projet de réalisation d'un centre d'enfouissement technique à Bejaïa pour un montant de 173 561 000 DA.
Le dossier de distraction de l'assiette foncière appartenant aux forêts a été transmis au ministère de l'Agriculture le 8 novembre 2009. «La route d'accès vers cette infrastructure est en cours d'achèvement par la DTP et la commune», souligne-t-on. La réalisation d'une décharge intercommunale, contrôlée à Akbou sur une superficie de 40 000,00 m2 pour un montant 80 000 000,00 DA sur un terrain privé dont l'expropriation des propriétaires est en cours.
Les travaux qui avaient débuté en septembre 2007 et atteint les 35% ont été stoppés un mois et demi plus tard.
Le projet d'une décharge contrôlée à Boudjellil pour un montant de 100 000 000,00 DA, qui a été confié à l'ETHP Djelfa subit le même sort. Il est à l'arrêt à cause de l'opposition des citoyens, manifestée avant son lancement. «Des actions de sensibilisation sont toujours en cours avec l'aide des élus locaux», souligne la cellule de communication de la wilaya. Cette décharge, d'une superficie de 60 000,00 m2, sera implantée sur un terrain communal.
A Tinebder, un centre d'enfouissement technique est prévu et son coût est de 249 715 602,27 DA. Il a été confié à la SARL ETHPE -Alger. «L'ODS a été signé le 15 septembre de l'année passée et l'ODS d'arrêt des travaux a été signé le 10 novembre 2013 à cause, une fois encore, d'une opposition citoyenne», précise-t-on. Idem à El-Kseur où une décharge contrôlée sera réalisée pour 170 000 000,00 DA. L'opération a atteint une consommation financière de 422 604,00DA. Ce projet d'une superficie de 100 000, 00m2 a été confié à EURL ECE -Tizi-Ouzou.
Un ODS a été signé le 26 février 2013 et un ODS d'arrêt a été signé le 9 octobre 2013 à cause de l'opposition manifestée par la conservation des forêts. La décharge contrôlée qui devait être lancée à Béni K'sila est aussi à l'arrêt depuis le mois de mars passé ; le projet d'une maison de l'Environnement est aussi à l'arrêt à cause de l'occupation illicite d'une partie de l'assiette foncière, et une étude de la réalisation d'une décharge contrôlée à Aokas est lancée, et enfin le projet d études contrôle d'un incinérateur à Bejaïa reste bloqué à cause des appels d'offres qui restent pour le moment infructueux.

Noureddine Bensalem

ELLES ONT ÉTÉ ORGANISÉES PAR ALGÉRIE TÉLÉCOM ET ALGÉRIE POSTE DE TIZI OUZOU

Deux journées d'information sur le payement électronique des factures

LA DIRECTION d'Algérie Télécom, en collaboration avec Algérie Poste, a organisé durant le week-end deux journées d'information sur le payement des factures par internet ou l'e-payement.
Un nouveau système mis à la disposition des clients d'Algérie Télécom depuis trois mois, mais qui reste peu connu par le citoyen, selon les organisateurs de ces journées. Il faudra, de ce fait, se rapprocher de la clientèle et l'informer sur les avantages de ce nouveau service qui fait gagner du temps sur le payement, mais aussi sur le rétablissement des lignes téléphoniques et internet.
Depuis le lancement de l'opération, il y a trois mois, 50 abonnés seulement dans la wilaya utilisent le e-payement, a indiqué le directeur par intérim d'Algérie Poste, et ce, en dépit de la campagne d'affichage menée à travers les 154 bureaux de poste opérationnels dans la région.
Pourtant, explique-t-on encore, le service peut se faire même à domicile à condition d'avoir un compte CCP et de formuler son adhésion officielle au service à travers un formulaire fourni au client par une agence d'Algérie Télécom. Ainsi, le client aura évité un déplacement aux services d'AT et une attente parfois interminable devant les guichets de l'opérateur, en plus des lenteurs de rétablissement des lignes dont se plaignent les abonnés. Les deux journées d'information organisées par l'agence d'Algérie Poste de Tizi-Ouzou ont permis à beaucoup de citoyens de découvrir cette nouvelle opportunité de payement dont beaucoup affirment ne pas connaître l'existence.
D'autres, qui ont déjà adhéré au service, ont affiché leur satisfaction et ont tenu à encourager d'autres clients à opter pour ce payement électronique qui leur évite plusieurs désagréments liés au réglage des factures dans les agences de l'entreprise concernée. Reste que les débits faibles de la connexion internet finissent, dans certains cas, par obliger le client à renouer avec les anciennes habitudes malgré son adhésion à l'e-payement.

A. Drifa

EN VUE DE METTRE FIN À L'AGRESSION ISRAÉLIENNE

APPUI INTERNATIONALE À L'INITIATIVE ALGÉRIENNE SUR GAZA

De plus en plus de pays adhérent à L'initiative algérienne pour amener la communauté internationale à obtenir un arrêt urgent de l'agression israélienne contre la population civile à Gaza faisant plus de 1900 morts en majorité des femmes et des enfants.



DR

Tout a commencé par les entretiens du chef de l'Etat avec ses homologues d'Egypte et du Qatar, mercredi dernier, qui leur ont permis d'examiner les voies et moyens d'une action arabe commune «plus intense» en vue d'amener la communauté internationale à obtenir un arrêt urgent de l'agression israélienne à Gaza.

Comme première mesure de l'Algérie, le président Bouteflika avait décidé d'une aide financière urgente de 25 millions de dollars au profit de la Palestine, notamment en direction de la population de Gaza.

Sur le plan diplomatique, l'Algérie, le premier pays à avoir condamné l'agression israélienne, avant même que les pays arabes et les autres pays ne réagissent, a convoqué une session urgente de l'Assemblée générale de l'ONU pour examiner la «grave» situation dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à l'enclave palestinienne.

L'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, Sabri Boukadoum, a indiqué avant hier que l'initiative de l 'Algérie, endossée par le groupe arabe et d'autres groupes régionaux ainsi que de très nombreux Etats, est relayée par l'ensemble de l'appareil diplomatique algérien à travers le monde.

C'est dans ce contexte qu'une délégation algérienne prendra part, aujourd'hui à Téhéran, à la réunion d'urgence du comité des pays non-alignés (PNA) pour expliquer aux membres du comité l'initiative de l'Algérie de convoquer une réunion de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à la situation à Gaza.

L'Algérie expliquera aux 13 membres du Comité l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de convoquer dans les prochains jours, une réunion d'urgence de l'Assemblée générale de l'ONU consacrée à l'agression israélienne. Elle fera part des démarches diplomatiques déjà engagées au niveau de New York (à l'ONU), en coordination avec la délégation palestinienne et les autres groupes régionaux, pour «concrétiser l'initiative algérienne visant la cessation des hostilités, la prise en charge immédiate de la grave crise humanitaire née de l'agression militaire israélienne contre la population civile palestinienne et la reprise des négociations de paix.

L'Egypte, pays ayant déjà proposé une initiative refusée par Hamas, a apporté, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Sameh Choukri son soutien «total» à l'initiative algérienne. Dans un entretien téléphonique avec son homologue algérien, Ramtane Lamamra, a réitéré la «disponibilité» de son pays à poursuivre la coordination avec l'Algérie en vue de «mettre fin à l'agression israélienne contre Gaza».

Pour le ministre, «Israël veut vider la Palestine de ses habitants arabes et consacrer le rêve sioniste en assurant sa mainmise totale sur al-Qods».

«L'objectif principal d'Israël, à travers cette agression, est de briser la résistance à Gaza en l'isolant et en fermant toutes les issues afin de pouvoir réaliser le rêve sioniste», a-t-il expliqué.

Près de 1.900 Palestiniens de Ghaza ont été tués au 27e jour de l'agression barbare d'Israël. Pas moins de 300 enfants sont comptés parmi les victimes, selon l'Unicef, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a estimé à 400.000 le nombre de déplacés.

APS & R. I.

LE HAMAS GAGNE LA BATAILLE DE L'IMAGE

A CÔTÉ de la bataille militaire sur le terrain, la guerre à Ghaza est également une féroce bataille de l'image. Chaque camp tente de démoraliser l'autre en diffusant des images de ses victoires militaires.

Les Israéliens qui diffusaient des images nocturnes de l'élimination des éléments des brigades d'El Kassam et la destruction de certains tunnels font depuis quelques jours face à des images destructrices des échecs de l'armée israélienne sur le terrain militaire. La plus édifiante de ces images, c'est le reportage fourni par les brigades Al Qassam qui ont réussi à s'infiltrer dans la base militaire israélienne de Nahaz Oz, tuant 5 soldats israéliens.

Les résistants palestiniens équipés d'une caméra goPro embarqués dans un des commandos ont filmé toute l'attaque qui a duré à peine 8 mn. Les brigades Al Qassam ont, ensuite, diffusé la vidéo de l'attaque de Nahal Oz et revendiqué la saisie de fusils d'assaut de type Mtar-21. Des images qui ont été retouchées, en masquant les visages des résistants avec une tache noire, ont été ensuite envoyées par mail à plusieurs télévisions arabes qui soutiennent l'action de la résistance du mouvement Hamas. Les plus fidèles diffuseurs des vidéos des brigades de Qassam demeurent, en première ligne, la télévision du Hamas bien sûr, Al Aqsa TV, Al Jazeera en raison de son audience internationale, mais aussi la télévision du Hizbollah, El Manar TV et la chaîne iranienne d'information en arabe El Alam TV. Visiblement très bien équipés sur le plan audiovisuel, chaque action de la résistance est filmée avec professionnalisme.

Les brigades Al Qassam utilisent les dernières technologies pour immortaliser leur action et faire baisser le moral de leurs adversaires. Des images de soldats abattus par des snipers, des tanks Merkava, ciblés par des roquettes et des soldats abattus au RPG, ont été soigneusement filmés et les vidéos ont obtenu un énorme succès sur les réseaux sociaux, une fois diffusés sur les télévisions arabes.

Ben Caspit, un éditorialiste israélien du quotidien israélien *Maariv*, a déclaré à ce propos que les prétentions des responsables politiques et militaires israéliens au sujet de la destruction des tunnels au cours de leur point de presse font rire les commandants d'Al Qassam et leurs frères d'armes, avant d'ajouter «Israël cumule ces temps-ci des coups durs. La situation empire de plus en plus et on se demande quoi faire pour voir le bout du tunnel».

Avec la perte d'une soixantaine de soldats et la diffusion de ses images, le Hamas a porté un coup très sévère au moral des soldats de l'armée israélienne. Et cela s'ajoute aux images des massacres barbares accomplis par l'Etat hébreu contre une population civile désarmée composée essentiellement d'enfants et de femmes.

Ces massacres de masse d'une population piégée et sans défense a provoqué un tollé général dans le monde, dénonçant le génocide par l'Etat d'Israël du peuple palestinien.

Six responsables du Hamas rejoignent la délégation palestinienne au Caire

SIX RESPONSABLES du mouvement palestinien Hamas ont rejoint dimanche au Caire une délégation palestinienne devant mener des discussions en vue d'un cessez-le-feu dans la bande de Ghaza au 27è jour de l'agression sanglante israélienne, selon des sources concordantes. Six membres du Hamas, menés par Ezzat al-Rishq, haut responsable du mouvement, sont arrivés dimanche depuis Doha, selon un responsable de l'aéroport et l'agence officielle égyptienne Mena. Cinq autres membres de la délégation palestinienne, parmi lesquels Majed Faraj, chef de la sécurité de l'Autorité palestinienne, étaient déjà arrivés au Caire samedi soir. Les représentants du mouvement de résistance Jihad islamique sont toujours attendus ainsi que l'envoyé des Etats-Unis au Moyen-Orient Franck Lowenstein et l'émissaire du Quartette pour le Proche-Orient Tony Blair, en vue des négociations qui devraient débuter dans la journée, alors que plus de 1.700 Palestiniens ont déjà été tuées en 27 jours de bombardements.

Manifestation pour au chili pour exiger la rupture des relations avec Israël

PLUSIEURS milliers de manifestants pro-palestiniens ont manifesté samedi à Santiago du Chili pour demander à la présidente Michelle Bachelet de rompre les relations diplomatiques avec Israël, tandis que le conflit bat son plein dans la bande de Gaza. «Rompons, rompons les relations avec Israël», ont scandé, selon les organisateurs, 10.000 manifestants qui ont battu le pavé en brandissant des centaines de drapeaux palestiniens et portant le «keffieh» (foulard arabe) au cou et à l'épaule. «Nous demandons à la présidente Michelle Bachelet d'expulser l'ambassadeur d'Israël et de rompre les relations avec Israël. Nous voulons dire au monde que les Chiliens s'opposent au massacre israélien», a affirmé à l'AFP Mauricio Abu-Gosh, président de la Fédération des Palestiniens au Chili. Au Chili résident environ 300.000 arabes, constituant l'une des plus importantes communautés arabes du monde, mais aussi une communauté juive influente de 30.000 personnes. La manifestation s'est déroulée dans le calme et s'est achevée devant le palais gouvernemental de La Moneda, où l'on pouvait lire sur des pancartes et des banderoles «Mettez fin au génocide des Palestiniens» ou «Stop à la mort d'enfants innocents». Le gouvernement chilien a consulté son ambassadeur en Israël mardi avant la recrudescence des opérations militaires de Tsahal dans la bande de Gaza, et a annoncé l'envoi de 150.000 dollars et de médicaments aux organismes de l'ONU s'occupant des réfugiés palestiniens.

10 Palestiniens tués dans un nouveau massacre sioniste ciblant une école de l'UNRWA

10 PALESTINIENS ont été tués et les dizaines d'autres ont été blessé, le dimanche matin 3/8 dans un bombardement d'artillerie sioniste sur une école de l'UNRWA dans la ville de Rafah au sud de la Bande de Gaza utilisé comme un abri pour les centaines de personnes déplacées.

Le porte-parole du ministère palestinien de la santé à Gaza, Dr. Ashraf Qodra, a déclaré que 10 morts ont été transférés à l'hôpital du Koweït à Rafah et que 50 autres ont été blessés.

AIN TEMOUCHENT

Plus de 2,5 millions estivants

PAS MOINS DE 2.551.522 estivants ont visité, depuis le début de la saison estivale, les 18 plages autorisées à la baignade à travers la wilaya d'Ain Temouchent, ont fait savoir avant-hier les services de la Protection civile. Pour la seule journée du mercredi, troisième jour de l'Aid, ce sont 133.400 estivants qui ont passé leur journée sur la côte témouchentoise, notamment, à Terga, la plage la plus prisée et sollicitée, a-t-on précisé de même source. Au total, les 18 plages autorisées à la baignade de la wilaya d'Ain Temouchent ont reçu 2.111.902 estivants, durant le mois de juin dernier. Avec l'avènement du mois du ramadhan, ces chiffres ont nettement baissé pour reprendre de plus belle depuis ces deux derniers jours. Selon les mêmes services, les agents de surveillance des plages ont effectué, mercredi, 155 interventions pour sauver 153 personnes en danger réel de noyade dont 79 enfants. Depuis le 1er juin dernier, 1.773 interventions ont été effectuées pour sauver notamment 1.731 personnes, dont 925 enfants, d'un danger réel de noyade. Un seul décès est déploré durant cette période, celui d'un homme qui s'est noyé à Terga, au niveau d'une zone non surveillée.

R.R & APS

TRANSFERT DE 175 COMMERÇANTS INFORMELS VERS UN NOUVEAU MARCHÉ À SIDI BEL-ABBÉS

QUELQUE 175 COMMERÇANTS exerçant au marché informel au lieu dit Souk Elil de la ville de Sidi Bel-Abbés, ont été transférés, jeudi, au niveau d'un nouveau marché, a-t-on appris, auprès du président de l'APC du chef-lieu de wilaya. Selon M.Boumelik Djilali, cette opération visant à lutter contre le commerce informel et à légaliser les activités de ces commerçants, a été programmée depuis trois mois. C'est la troisième et dernière opération du genre, après celles qui a touché le transfert des commerçants vers les marchés Ben Hamouda et Emir Abdelkader, a ajouté cet élu. Souk Elil est situé à la cité 1.500 logements Sorécor. Les habitants et les élèves d'une école primaire limitrophes ont longtemps souffert des désagréments causés par ce site de commerce informel. L'espace récupéré abritera un projet d'utilité publique comme un parking, un espace vert ou une annexe des services communaux, a t-on assuré. Le nouveau marché dit Ofla à été réalisé pour un coût de 50 millions de dinars. Il est offre toutes les commodités aussi bien pour les commerçants que pour les clients.

Fermeture des marchés de bétail dans plusieurs wilayas dans l'Est du pays

Les marchés à bestiaux en activité dans plusieurs wilayas dans l'Est du pays viennent d'être fermés pour parer à toute éventualité de contamination du cheptel par la fièvre aphteuse, une maladie dont l'apparition est officiellement confirmée dans la wilaya de Sétif, a-t-on-appris, jeudi, auprès des instances concernées.



Cette décision, à caractère purement préventif, interdit également les déplacements des bêtes entre les wilayas sauf en cas de délivrance d'autorisations dûment signées par les services vétérinaires, a-t-on précisé. A Constantine, la suspicion de cas de contamination dans les communes d'Ain Abid et d'El Khroub a conduit la direction des services agricoles à mobiliser les vétérinaires des secteurs public et privé pour effectuer des analyses dont les résultats seront connus la semaine prochaine, a indiqué le chargé de la communication des services agricoles, Fouad Bentrad. Selon ce responsable, un cheptel constitué de plus 30.000 bovins a été vacciné contre la fièvre aphteuse parmi les 52.960 têtes élevées à Constantine, dans l'attente de la réception d'autres doses de vaccin pour immuniser le reste du cheptel. Extrêmement contagieuse, la fièvre aphteuse se caractérise par l'apparition d'aphtes et d'érosions sur les muqueuses buccales, nasales et mammaires et sur les onglons. Elle touche tous les mammifères bis ongulés (bovins, ovins, caprins et porcins), a indiqué M. Bentrad. Des mesures de renforcement de la lutte contre cette maladie ont également été mises en ouvre, jeudi dans la wilaya d'El Tarf, où,

Cependant, aucun cas n'a été déclaré à ce jour, a indiqué un inspecteur vétérinaire, Mohamed-Lamine Boutamine, précisant que la couverture sanitaire dans les quatre wilayas frontalières (El Tarf, Souk-Ahras, El Oued et Tébessa) a été convenablement assurée. Quelque 67.000 bovins ont été vaccinés contre la fièvre aphteuse à El Tarf où l'on compte 96.000 bêtes. Dans la wilaya de Mila, sept (7) marchés hebdomadaires de bétail ont également été fermés provisoirement au titre du même dispositif de prévention, renforcé depuis l'apparition récente de cas dans la commune de Bir El Arch(Sétif), ont indiqué jeudi les services de la wilaya. Cette décision, prise par le wali, touche les marchés des communes de Tadjenanet, de Chelghoum-L'aïd, de Grarem-Gouga, d'Oued Athmania, de Zeghaïa, de Ferdjioua et de Teleghma, a précisé la même source. Le responsable de la communication de la wilaya, Abdennour Lebad, a tenu à démentir l'apparition de cette maladie dans cette région, même dans la daïra de Chelghoum-Laïd où un cas suspecté s'est avéré négatif à la suite d'analyses de laboratoire. Une opération de vaccination du cheptel bovin, destinée à lutter contre la propagation de cette maladie, a été lancée jeudi dans la wilaya de Mila, selon les responsables de la Direction des services agricoles qui ont souligné que près de 1.000 doses de vaccin ont été réservées à cet effet.

12.500 projets du secteur des sports ont atteint un taux de 61% au niveau national

Douze mille cinq cents (12.500) projets au total relevant du secteur des Sports, en cours de réalisation au niveau national, ont atteint un taux appréciable de 61 % de leurs travaux, a indiqué, jeudi à Bouira, le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, en marge de sa visite dans la wilaya où il a inauguré plusieurs structures sportives. Nous avons un programme de 12.500 projets, dont ceux de 2014 et du programme complémentaire de l'année en cours, dont le taux au niveau national a atteint 61 %, a déclaré M. Tahmi, lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite dans la wilaya. Le ministre a précisé que le taux d'avancement des travaux a atteint les 100 % dans certaines wilayas du pays. Nous sommes optimistes quant à l'avancement des projets, a-t-il dit, déplorant, toutefois, les retards enregistrés par certains projets. Dans la wilaya de Bouira, le taux d'avancement des travaux est de près de 82 % malgré toutes les contraintes, notamment le problème du foncier, a précisé le ministre. Parmi les 12.500 projets au niveau national figurent notamment la réalisation, l'aménagement et le revêtement de 400 terrains de football, dont 140 sont déjà réceptionnés ou lancés, et 90 autres seront lancés dans les prochains mois, a indiqué M. Tahmi, qui a inspecté le stade municipal d'El-Hachimia (sud de Bouira), revêtu en gazon synthétique. En outre, des projets de réalisation de 230 piscines semi olympiques font partie également de cet ambitieux programme national, dont plus de 140 piscines ont été déjà réceptionnées et lancées, alors que les travaux de celles

Restantes le seront dans les prochains mois, selon les prévisions du premier responsable du secteur. Ce dernier a reconnu, cependant, qu'un effort important a été fait au niveau des wilayas, mais, a-t-il noté, il ne faut pas tomber dans l'autosatisfaction. Dans la matinée, le ministre a procédé à l'inauguration de cinq piscines semi olympiques, ainsi que de trois salles de sport avant d'inspecter d'autres projets dans les communes de Lakhdaria, Kadiria, Ain Bessam, Bir Ghbalou, Hachimia, Haizer et M'Chedallah. Au niveau de ces différents points visités, M. Tahmi a insisté notamment sur l'impérative gestion saine et rationnelle de ces structures, ainsi que les moyens et biens de l'Etat, avant d'appeler les responsables locaux du secteur à s'investir davantage dans la formation des petites catégories (la base) dans les différentes disciplines sportives.

600 ENFANTS NÉCESSITEUX DE LA WILAYA D'ADRAR BÉNÉFICIENT D'UN SÉJOUR SUR LES PLAGES DE MOSTAGANEM

SIX CENT (600) ENFANTS nécessiteux de la wilaya d'Adrar vont bénéficier d'un séjour de vacances sur les plages de la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de l'action sociale (DAS) d'Adrar. Le départ du premier contingent de ces vacanciers est prévu pour le début août et le second à la mi-aout, à travers huit vols (aller et retour, dans le cadre de cette opération pour laquelle est consacrée une enveloppe de 20 millions de DA, a précisé le responsable de la DAS, M.Kada Benamar. Les moyens humains et matériels requis pour cette opération ont été mobilisés, dont plus d'une trentaine d'encadreurs devant accompagner ces enfants, âgés de 8 à 12 ans et issus de différentes communes de la wilaya d'Adrar, aux plages de Sidi-Ali, Hadjadj et Mazafrane, selon la même source. Pour cette session estivale, le quota global des camps de vacances accordés à la wilaya d'Adrar cible 1.750 estivants, dont 900 places accordées au secteur de la jeunesse et des sports au niveau des plages de Ténès (Chlef), 600 autres à la DAS sur les côtes de Mostaganem, et 250 places aux Scouts musulmans algériens à Zemmouri El-Bahri (Boumerdès), a-t-on signalé.

Deux morts et un blessé grave dans un accident à la cimenterie d'Ain Touta (Batna)

DEUX TRAVAILLEURS sont décédés et un troisième a été grièvement blessé à la suite de l'effondrement de blocs de ciment pétrifié dans un dépôt de la cimenterie SCIMAT d'Ain Touta (Batna), a-t-on appris de la protection civile. Les travailleurs qui effectuaient des travaux d'entretien ont été ensevelis sous des tonnes de ciment et de blocs de ciment pétrifié se trouvant dans ce dépôt de 35 mètres de long et 18,5 de large, capable de contenir 8.000 tonnes, a précisé la même source. Agé de 25 ans, le travailleur blessé est resté miraculeusement en vie après s'être accroché au toit de l'entrepôt. Secouru après des efforts intenses, il a été évacué vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna en raison de la gravité de ses blessures, selon la protection civile. Les sapeurs-pompiers ont mis près de quatre heures pour dégager les corps des deux victimes décédées, âgées de 28 et 30 ans, a-t-on souligné, ajoutant que 24 éléments de la protection civile ont pris part à l'opération de sauvetage. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident qui a causé une profonde consternation dans les rangs des personnels de cette cimenterie relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie

LE FESTIVAL DE TIMGAD, HAUT LIEU DU SOUTIEN INDÉFECTIBLE DE L'ALGÉRIE À LA PALESTINE

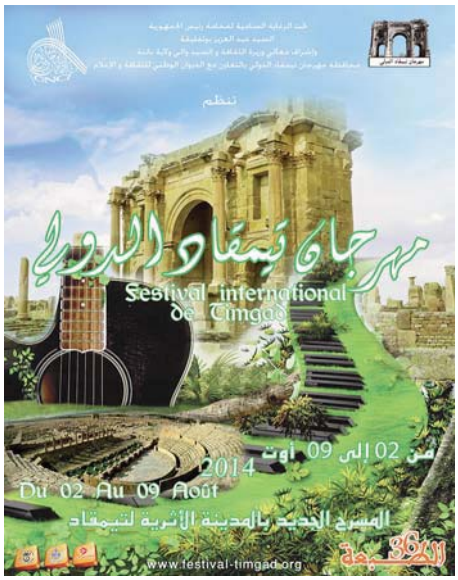
Un formidable élan du cœur en solidarité avec Ghaza

De Timgad, Kamel Cheriti

L'ouverture ce samedi de la 36° édition du Festival international de Timgad a été une longue expression plurielle, traduisant d'une manière indéfinissable le soutien inconditionnel de l'Algérie à la résistance palestinienne.

Ministres, officiels, chefs de parti, poètes, artistes et aussi un immense public ont donné leur cœur à la population martyre Ghaza.

Le festival international de Timgad qui devait être une fête honorant l'art musical de notre patrimoine et celui universel, s'est transformé en une vaste tribune en faveur de l'Algérie à la cause palestinienne. La scène a eté mise au couleurs des immenses drapeaux et effigies algériens et palestiniens, ponctuée par la diffusion à grands décibels de chants patriotiques de Palestine. Les hymnes nationaux des deux pays ont ouvert cette sublime soirée après une minute de silence observée en solidarité avec les martyrs de Ghaza. M. Samir Meftah, directeur à l'Onci a pris le premier la parole au nom du commissaire du Festival pour mettre l'accent sur l'objectif essentiel de cette édition orientée vers le soutien à Ghaza. Puis tour à tour les officiels ont intervenu pour exprimer l' appui sans faille du gouvernement et du peuple algérien à la Palestine. Mme Nadia Labidi, ministre de la culture a déclaré fortement que le soutien de l'Algérie s'exprime concrètement et l'art musical est une arme redoutable mise au service de la résistance palestinienne. La ministre de la famille et de la condition féminine, a elle aussi fait part des grands efforts déployés par le gouvernement en direction de ce pays frère. Luisa Hanoune, chef du parti des travailleurs, a prononcé un discours enflammé fustigeant avec virulence l'ètat sioniste et ses soutiens. Elle a situé la signification de ce lieu historique, Les Aurès, berceau des révolutionnaires algériens où est parti le premier coup de feu annonçant la lutte armée pour le combat de la liberté et le recouvrement de l'indépendance. Mme Louisa Hanoune a déclaré convaincue, que la résistance palestinienne connaîtra la même fin heureuse que la révolution algérienne. Le wali de Batna, présent, a abondé dans la même sens, précisant que l'ensemble de ses structures ont mises au service de cette noble action. Un plateau d'artistes voué exclusivement à la compassion avec Ghaza



Il faut souligner ici la qualité de la présentation des ces intervenants par les deux animateurs, Nadjia Khatir et Massine. Magistralement, ils ont su partager l'émotion issue de ce vaste élan de générosité venue du cœur. Nadjia Khatir et Massine ont déclamée des poèmes improvisés à la gloire de la Palestine avant de laisser place à d'authentiques poètes qui ont ému l'assistance par la sincérité de leurs textes. Ils ont ensuite présenté les nombreux artistes programmés pour cette soirée mémorable. Ce fut d'abord une troupe locale gardienne des traditions millénaires du patrimoine des Aurès, entonnant des chants et des poèmes à la gloire des moudjahiddine. Ce fut ensuite un bouquet de jeunes chanteurs rap issus de la communauté algérienne à l'étranger. Venant sur scène drapés des emblêmes algériens et palestiniens, ils ont déclaré unanimement leur algériannité à part entière et leur compassion envers les martyrs de Ghaza. La soirée s'est poursuivie dans une adhésion totale avec le public . Ce fut le passage de Massinissa, un chanteur populaire du genre chaoui, puis le venue de Nadia Baroud, interprétant des chansons patriotiques écrites par Akli Yahiathène. La soirée s'est terminée très tard, aux premières lueurs du jour par l'entrée en scène d e Kader Japonais qui a renforcé par le genre raï, ce vaste élan du cœur dédié à la population martyre d e Ghaza.

2E SOIRÉES ESTIVALES DE BATNA

La ville en chants et en danses

LES DEUXIÈMES Soirées estivales de la ville de Batna se sont ouvertes, ce vendredi 1er août, au stade Mohamed-Drana dans une ambiance colorée de chants et de danses folkloriques.

Deux troupes, Rahaba de l'association Noujoum El Aouras et de Nara, ont exécuté en ouverture, ce vendredi soir, certaines des plus belles chansons du patrimoine auressien, avant de céder la scène aux «baroudeurs» de l'association Ahrar El Baroud qui ont créé une ambiance rythmée par les chants et les salves des tromblons. Les spectateurs, nombreux, ont eu droit, durant la seconde partie de la soirée, à des tours de chants et de la musique moderne exécutés par Halim Chiba et

Cheb Farès, ainsi que des tableaux chorégraphiques de haute facture présentés par la troupe Break dance, longuement applaudie par le public. Organisée parallèlement au Festival international de Timgad dont l'ouverture est prévue ce samedi en début de soirée, cette manifestation dure tout un mois, elle vise à offrir une animation musicale répondant à tous les goûts des familles auréssiennes et celles des wilayas voisines, a indiqué la vice-présidente de l'APC chargée des affaires culturelles et sociales, Atika Bouakaz. Les deux associations, Chourouq et Art et culture, organiseront, de leur côté, du 25 au 30 août des soirées animées par les stars de l'inchad et de la poésie qui se produiront place de la Liberté, au centre-ville de Batna.

APS

ATELIER CULTUREL INTERNATIONAL D'ÉTÉ À ORAN

Initiée par l'association de réhabilitation du vieux bâti Santé Sidi El Houari, l'atelier culturel international d'été s'étalera jusqu'au vendredi 15 août courant. Près de 70 jeunes participent à l'atelier culturel international d'été de Sidi El Houari à Oran, a indiqué la coordinatrice adjointe du chantier, Nadine Seddiki. Cet atelier permet un échange d'idées sur divers sujets ayant trait à la vie quotidienne, aux coutumes et traditions des régions algériennes et au patrimoine. Les français présents sont d'origines, mauritanienne, malienne, marocaine et algérienne. Organisé au siège de l'association, cet atelier permet aux jeunes de mettre en valeur leur savoir-faire en participant à la restauration de la zaouia Sidi Abdelbaki au site Scalera qui remonte à 1826 et de l'hôpital édifié à l'époque de la colonisation française, le premier à Oran. L'école de restauration, relevant de l'association SDH, des architectes et une équipe spécialisée de la ville de Biskra supervisent cet atelier visant à préserver le patrimoine matériel et l'acquisition d'expériences en restauration et réhabilitation du vieux bâti, selon Haoues Belmoulfi. Les jeunes participent à des travaux de nettoiement, de désherbage, de jardinage, de sculpture de la pierre, de construction, de peinture en plus de leur inculquer la culture du volontariat, d'après Brixi Kamel, président de SDH. Les participants peuvent s'intéresser aussi aux langages des jeunes, à la calligraphie arabe, à l'art culinaire algérien, mais aussi aux techniques de l'audiovisuel, entre autres. Ils feront aussi des virées dans des sites archéologiques et historiques et dans des plages d'Oran.

SORTIR

CHAABI

Soirée à l'Office Riadh El Feth, Alger. Soirées jusqu'au samedi 23 août. Carrefour de la pêcherie, Tahtahat El Fananine, Alger. 22h.
Aujourd'hui, lundi 4 août : Idir Tahir
Mardi 5 : Youcef Lazizi
Mercredi 6 : Merzek Bensaid
Jeudi 7 août : Hamid Laidaoui

DIWAN

7e Festival culturel international de la musique diwane à Alger. Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des Arcades, Riadh El Feth. Du vendredi 8 au jeudi 14 août. 20h. Accès à 300 DA. Ouverture avec la troupe gnawie Sidi Blal de Mascara (lauréat du 8e Festival national de la musique diwane de Béchar) ; Keziah Jones (USA-Nigeria).
Samedi 9 août : Ezza Groove Touareg ; Global Gnawa.
Dimanche 10 : Jil Essaed ; Nguyên Lê Celebrating Jimmy Hendrix.
Lundi 11 : Noudjoum El Diwan ; Jupiter & Okwess International.
Mardi 12 : Maalem Abdeslam Alikane & Toyour Gnawa ; Tang Dynasty
Mercredi 13 : Hna Msselmine ; Aziz Sahmaoui & University of Gnawa
Jeudi 14 août : Clôture avec Mustapha Bakbou & Rja Fallah ; Vieux Farka Touré

BIJOU

11e édition de la fête du bijou d'Ath Yenni en Kabylie (35 km de Tizi-Ouzou), du jeudi 7 au vendredi 15 août sous le slogan «Honneur à l'artisan bijoutier». Expositions, conférences et tables rondes, concours du meilleur bijou d'Ath Yenni.

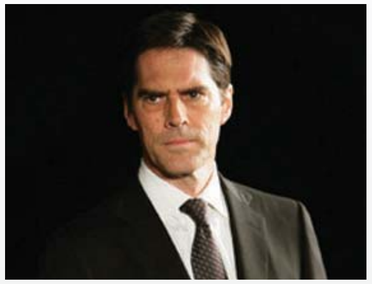
CIRQUE

LE CIRQUE Amar-Florilegio est à Alger (esplanade du centre commercial Ardis), jusqu'au jeudi 28 août. Deux spectacles de deux heures chacun : 22h et 00h15. Son chapiteau de 1500 places sera ouvert entre le 19 janvier et le 30 mars 2015 à Blida, Jijel, Skikda, El Oued, Relizane, Oran, Touggourt, Boussaâda, Tiaret. Il Florilegio di Darix de la famille Togni perpétue la tradition du cirque italien depuis 1870. Il compte un effectif de 75 personnes. Sa ménagerie comprend 7 lions, 4 tigres, 1 hippopotame, 4 alligators, 2 pythons, 3 chevaux, 5 poneys, 3 zèbres, 1 otarie. Son infrastructure repose sur 60 containers, 30 semi remorques, 1 km de convoi. Consulter le site : www.florilegio.com

COSPLAY

Concours Cosplay (déguisement) 2014 durant le 7e Festival international de la bande dessinée d'Alger (du 24 au 27 septembre). Discipline dédiée au 9e art dans le monde. Le candidat doit confectionner et porter un costume d'un personnage de la bande dessinée, de l'univers des jeux vidéo, du cinéma ou créer un personnage original inspiré, par exemple, des contes populaires algériens. S'inscrire gratuitement au stand Z-LINK lors dudit festival. Se faire prendre en photo habillé du costume, effectuer une mise en scène la plus originale possible dans l'espace de ce festival.
Critères de sélection pour dix lauréats : Qualité du costume, implication et originalité de la gestuelle et des attitudes du candidat, originalité de la mise en scène. Premier prix : Cosplay (costume et mise en scène). Prix du meilleur costume. Prix du meilleur Cosplay de groupe. Prix du meilleur Cosplay d'humour. Prix du personnage algérien.

TF1 — 20.55 : Esprits criminels



Série TV - Policier
L'équipe se rend à Los Angeles, dans le quartier touristique de Santa Monica, où quatre personnes ont été retrouvées calcinées. Au hasard de l'enquête, Rossi renoue avec Harrison Scott, son ancien sergent instructeur à l'époque où il était marine. Aujourd'hui sans domicile fixe, Scott se révèle très utile à l'équipe pour établir ...

CANAL+ — 20.55 : Those Who Kill



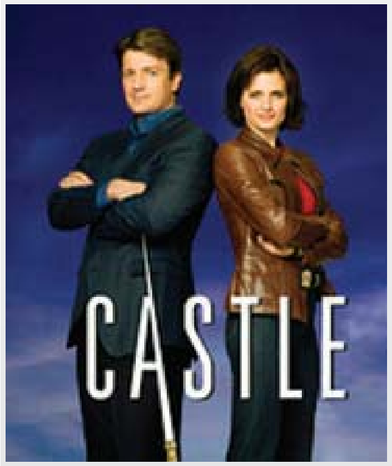
Série
Depuis qu'elle est réintégrée à son poste, Catherine se plonge à corps perdu dans l'enquête sur le meurtre des deux jeunes femmes. Après que le principal suspect se suicide, Schaeffer acquiert la conviction que l'assassin est une femme. Parallèlement, il s'interroge sur le bienfondé des accusations que sa partenaire lance contre le juge Burgess. Benedicte s'inquiète de l'impact de l'enquête sur sa vie de famille.

M6 — 20.50 : L'amour est dans le pré



Divertissement
A la moitié du séjour à la ferme, certains agriculteurs dévoilent leurs sentiments. François et l'une de ses prétendantes se sont rapprochés lors d'une soirée. Chez Nicolas, l'ambiance est toujours électrique entre les deux prétendantes Maryline et Magali. Jérôme et Yann, tous deux venus du Nord, n'arrivent pas vraiment à capter l'attention, ni à séduire Chrystèle, trop occupée avec ses chiens. Pour le moment, le cœur de Marc balance toujours entre Audrey, Lorraine de 25 ans, et Aude, une ...

France 2 — 20.45 : Castle



Série TV - Policier
Le fils d'une riche famille aujourd'hui ruinée est retrouvé mort à Central Park. Castle et Beckett découvrent que la victime était impliquée dans un trafic de stupéfiants. Ils interrogent les amis du jeune homme qui étaient en sa compagnie le soir du drame. Leurs témoignages concordent mais Castle doute de leur sincérité. Alexis demande à son père de participer à une sortie de classe à Washington.

France 3 — 20.45 : De guerre lasse



Film Nathalie Baye, Christophe Malavoy… Printemps 1942. Jérôme et Alice franchissent la ligne de démarcation pour se rendre chez Charles, un industriel qui fabrique des chaussures. Jérôme est dans la Résistance. Alice, qu'il fait passer pour son épouse, est la veuve d'un médecin juif autrichien. Amateur de femmes, de bonne chère et de vin, Charles, quant à lui, est prêt à bien des indulgences pour Vichy et les nazis. Bien malgré lui, il se trouve impliqué dans le passage de juifs hors de France. Amoureux d'Alice, il finit par accepter cette complicité pour elle. Il va même, après le démantèlement du réseau parisien de Jérôme, jusqu'à aider la jeune femme à reprendre les contacts avec ...

TV5MONDE — 21.00 : Les Grands Ducs



Comédie
Jean-Pierre Marielle, Philippe Noiret… Victor Vialat, Eddie Carpentier et Georges Cox n'ont plus 20 ans. Rattrapés par la vieillesse, ces comédiens sans réputation participent à une tournée provinciale des plus désastreuses. Leurs manies et leurs susceptibilités compliquent passablement leurs relations avec leurs collègues. Shapiron, l'organisateur de la tournée, garde l'oeil sur ses comptes et ...

MATCH AMICAL

La JS Kabylie et l'Espérance Tunis se neutralisent (1-1)



La JS Kabylie, vice-champion d'Algérie de football, a fait match nul avec l'équipe tunisienne de l'Espérance Tunis (1-1), en amical, samedi soir au Parc B (Tunis).

La JS Kabylie a ouvert la marque en début de rencontre par le capitaine Ali Rial qui surprend le gardien Ben Cherifia, avancé, d'un tir en cloche.
La formation «sang et or» a attendu une minute dans le temps additionnel de la seconde période pour égaliser par Haithem Jouini, après une accélération de Maréga sur la droite et une remise en retrait. La JS Kabylie qui effectue du 1er au 10 août à Gammarth (Tunisie), son second stage, sous la houlette de son nouvel entraîneur belge, Hugo Broos, se prépare pour le championnat d'Algérie de Ligue 1 de football saison 2014-2015, dont le coup d'envoi sera donné le 16 août. Lors de leur premeir stage de préparation en France, les ''Canaris'' qui ont séjourné pendant plus de trois semaines à Evian, ont notamment axé leur travail sur l'aspect physique.
Les coéquipiers du capitaine d'équipe, Ali Rial, ont profité également de l'occasion pour disputer trois rencontres amicales, soldées toutes les trois par des victoires face à de modestes équipes locales.
Ils ont remporté la première face à l'US Evian-Lugrin (9-0), puis contre l'US Annemasse (5-0), avant de terminer leur série de matchs amicaux par un petit succès devant le FC Foron (1-0).
Le nouveau coach belge de l'équipe kabyle, qui a succédé à Azeddine Ait Djoudi, aura comme principale tâche au cours de cette intersaison, de travailler la cohésion du groupe après l'arrivée de 14 nouveaux joueurs.
Il devra ainsi profiter du deuxième stage pour travailler davantage ce volet, surtout que l'équipe aura à cette occasion à disputer au moins trois autres rencontres amicales.
La JSK, revenue au devant de la scène lors de la saison dernière après trois décevants exercices, retrouvera la Ligue des champions d'Afrique dès le début de l'année 2015.
Pour l'équipe tunisienne, cette rencontre amicale s'inscrit dans le cadre de sa préparation de la confrontation contre l'ES Sétif prévue samedi 9 août à 20h30 à Sétif pour le compte de la cinquième et avant dernière journée de la Ligue des champions d'Afrique (groupe B).

APS

RAFIK DJEBBOUR EN ROUTE POUR L'APOEL NICOSIE (CHYPRE)

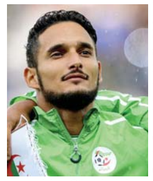
L'ATTAQUANT international algérien, Rafik Djebbour, libéré par le club anglais de Nottingham Forest (division 2 de football), serait sur le point de rejoindre la formation chypriote de l'Apoel Nicosie, en vue de la saison prochaine, rapporte dimanche la presse locale. L'attaquant algérien, formé à l'AJ Auxerre (France), est en négociations avancées avec le club champion de Chypre en titre. Rafik Djebbour est notamment séduit par la perspective de jouer la Ligue des champions, lÆApoel disputant le troisième tour préliminaire face à Helsinki (2-2 en Finlande lors du match aller). D'autres clubs ont manifesté leur intérêt pour Djebbour à l'image de Lens, Malaga, ou encore Francfort, mais sa préférence devrait déboucher sur le club chypriote. Djebbour (30 ans) faisait partie de la liste élargie des 30 joueurs retenus pour la coupe du monde 2014 au Brésil. Il n'a pas été retenu parmi les 23.

Manchester United domine le Real Madrid (3-1)

DEVANT les quelque 110000 spectateurs du Michigan Stadium, les Red Devils ont surclassé le champion d'Europe en titre (3-1). Buts d'Ashley Young et de Chicharito. Et de trois pour le Real Madrid ! Décidément, cette International Champions Cup n'aura pas souri à l'équipe de Carlo Ancelotti. Après ses défaites contre l'Inter (1-1, 3 t.a.b. à 2) et la Roma (0-1), le club madrilène est encore tombé, cette fois contre Manchester United (1-3), devant plus de 109 000 personnes au Michigan Stadium, aux Etats-Unis. Les Merengue, malgré la rentrée en jeu en deuxième période de Cristiano Ronaldo, n'ont jamais su mettre en danger l'arrière-garde mancunienne, du reste assez sereine. Tout le contraire de la défense du Real, martyrisée par les offensives des Red Devils. Emmené par Ashley Young (auteur d'un doublé) en première période et par la doubletteKagawa-Hernandez (buteur aussi) en seconde, l'équipe de Louis van Gaal a fait grande impression à deux semaines de la reprise de la Premier League. A dix jours de la Supercoupe d'Europe, le Real a, lui, de quoi s'inquiéter.
Que le rouleau-compresseur madrilène, vainqueur de la dernière Ligue des champions, paraît loin. Au Michigan Stadium, les supporters attendaient surtout de voir Cristiano Ronaldo. Et ils n'ont pas vu grand-chose d'autre du côté du Real Madrid. Faiblesse défensive, incapacité à produire du jeu, manque de cohésion collective, les Merengue ont souffert dans les secteurs du jeu.
Surtout qu'en face, le Manchester de Louis van Gaal a semblé retrouver pas mal de valeurs.
A commencer par une certaine solidité défensive, malgré le but sur penalty de Gareth Bale (27e). Il s'agit d'ailleurs de l'une des rares situations où les Anglais ont été mis en difficulté par les Espagnols. De l'autre côté, Iker Casillas a eu beaucoup plus de travail.
Positionnés en 3-4-1-2, les Mancuniens ont largement dominé la première mi-temps face à au Real Madrid amorphe. En mouvement, créatif au milieu dans le sillage du duo Herrera-Mata, les joueurs de Louis van Gaal sont venus de plus en plus souvent devant les cages du portier madrilène. Et logiquement, Manchester United a fini par ouvrir le score à l'issue d'un très beau mouvement entre Fletcher, Rooney, Welbeck conclu par Young (21e). Et, si le Real a égalisé très vite, le résultat nul n'a pas duré, Ashley Young s'offrant le doublé avant la mi-temps (37e). Plus équilibrée, la deuxième mi-temps a symbolisé les problèmes madrilènes. La possession ils l'avaient, mais pas les occasions. Tout le contraire de Manchester, auteur d'un troisième but en contre grâce à Chicharito Hernandez (80e). La finale de l'International Champions Cup opposera donc les Mancuniens à Liverpool. Déjà un air de Premier League.

CADAMURO RÉINTÈGRE LES ENTRAÎNEMENTS AVEC LE GROUPE, EN ATTENDANT SON ÉVENTUEL TRANSFERT

L'INTERNATIONAL algérien de football, Liassine Bentaiba Cadamuro, a



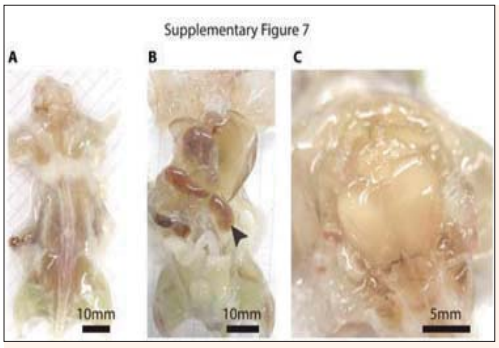
réintégré le groupe de la Real Sociedad samedi soir pour la 1re fois durant cette phase préparatoire, ont rapporté dimanche des médias locaux. Cadamuro, retenu parmi les 23 Algériens ayant disputé la dernière coupe du monde, au Brésil, avait bénéficié à l'instar des autres mondialistes de vacances prolongées. A son retour en Espagne, il s'était contenté de suivre un programme de préparation en solo.
Un travail spécifique destiné à standardiser sa forme physique avec celle des autres membres de l'effectif, et ce n'est que samedi, après avoir été «jugé apte» qu'il a été autorisé par le staff technique à réintégrer le reste du groupe. Mais pas pour longtemps, car Cadamuro intéresserait plusieurs clubs espagnols, dont Saragosse, le Recreativo Huelva, et surtout, Albacete qui se présente actuellement comme le club le plus obstiné à l'engager.
Dimanche encore, plusieurs médias locaux, notamment, Mundo Deportivo et Diario Vasco continuaient à parler de son éventuel transfert vers ce club (Albacete). La Real Sociedad, actuel employeur du défenseur international algérien, ne devrait pas s'opposer à cette mutation, pour peu que le potentiel club acquéreur lui propose un bon prix contre la lettre de libération de Cadamuro, sous contrat jusqu'en 2016.
Cependant, et pour l'heure, aucun parmi les médias suscités n'a divulgué un quelconque montant qu'aurait fixé la Real Sociedad en contrepartie de cet éventuel transfert. **APS**

LIGUE 1 DE FOOTBALL (PRÉPARATION)

Le MC Alger s'impose face à l'USM Blida (2-1)

LE MC ALGER (Ligue 1 algérienne de football), s'est imposé samedi soir face à l'USM Blida, pensionnaire de la Ligue 2, sur le score de 2 à 1, en match amical disputé au stade du 5-juillet d'Alger, en vue de la saison prochaine.
Les deux buts du club algérois ont été marqués par Hachoud et Djalit (s.p.), alors que l'unique réalisation blidéenne a été l'oeuvre de Melika.
Le MCA, détenteur de la coupe d'Algérie, entamera la saison footballistique 2014-2015 avec la Supercoupe, en match prévu le samedi 9 août face au voisin de l'USM Alger, champion en titre, au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h30).
Après un stage préparatoire effectué à Izmit en Turquie, ponctué par des matchs amicaux contre des clubs étrangers, le Mouloudia est revenu au pays pour peaufiner sa préparation à Alger.
Le «Doyen» qui a connu un véritable remue-ménage au sein de son effectif avec le départ de pas moins de 16 joueurs, et l'arrivée d'autres éléments à l'image de Karaoui (ex-ES Sétif) et Sylla (ex-USM Harrach), a enregistré également l'arrivée à la barre technique de Boualem Charef. De son côté, l'USMB, sous la houlette du revenant entraîneur Kamel Mouassa, aspire à retrouver l'élite dès la saison prochaine, notamment après le retour de certains joueurs à l'image du gardien de but Ouadah (ex-CR Belouizdad). **APS**

Des chercheurs créent une souris transparente



Pas d'inquiétude, cette créature ne risque pas pour l'instant de rôder dans votre cuisine, elle n'existe qu'en laboratoire. Des chercheurs d'une université californienne sont parvenus à rendre une souris transparente, rapporte Associated Press (en anglais), jeudi 31 juillet.
Le résultat n'est guère ragoûtant. Selon le descriptif de l'agence, la bête ressemble à "un bloc de gélatine en forme de rongeur, dont les organes sont maintenus en place grâce à du tissu conjonctif et à un gel utilisé durant la procédure". L'animal n'est pas vivant : il est euthanasié avant que des produits chimiques ne soient injectés dans son corps pour le rendre transparent.
Les scientifiques travaillent depuis longtemps sur de tels procédés : ils ont déjà réussi, en 2013, à rendre un cerveau de souris totalement transparent. D'après un chercheur à l'origine de ce nouveau projet, cette avancée doit permettre de cartographier de façon détaillée le système nerveux ou d'étudier la diffusion du cancer chez les animaux de laboratoire. Mieux qu'avec les rayons X ou un IRM.

L'OUZBÉKISTAN SUSPEND INTERNET ET LES SMS POUR ÉVITER LA TRICHE AUX EXAMENS



L'Ouzbékistan a suspendu vendredi son réseau internet mobile ainsi que l'envoi de SMS et de MMS pour l'ensemble de sa population, afin d'empêcher toute triche aux examens d'entrée aux universités.
Les deux plus importants opérateurs mobiles du pays ont évoqué dans des communiqués "des travaux de maintenance urgents sur les réseaux de télécommunication" de 08H30 à 13H30 locales (03H30 à 08H30 GMT). Pendant cette tranche horaire, qui correspond au début et à la fin des examens d'entrée aux universités ouzbèkes, leurs abonnés ne pourront ni accéder à Internet sur leur téléphone, ni envoyer des SMS ou des MMS. Seul le service d'appels vocaux sera maintenu.
Selon les médias locaux, les autorités ont pris d'importantes mesures antitriche pour cette session d'examens dont celle de bloquer partiellement le réseau mobile et de mener des fouilles dans les écoles afin de lutter contre les "minitéléphones", que les élèves ouzbeks cachent dans leurs chaussures.
"Nous avons écoulé tous nos minitéléphones, utilisez votre tête pour passer vos examens", pouvait-on lire sur des panneaux affichés dans quelques magasins de téléphones à Tachkent, la capitale de ce pays où plus de la moitié des 30 millions d'habitants possède un téléphone.

Le chien le plus sensible du monde est la nouvelle star du Web



Nos amies les bêtes n'ont pas fini de nous surprendre. Une chienne nommée Casey est littéralement tombée dans les pommes à la vue de sa maîtresse. Cela faisait deux ans qu'elle ne l'avait pas vue et visiblement elle ne l'a pas oubliée. Après s'être ruée sur la jeune fille qui était partie vivre à l'étranger, elle s'est évanouie de bonheur. Un trop-plein d'émotions. Cette vidéo a fait le tour du monde et a été visionnée plus de 16 millions de fois.

Le saviez-vous

CERTAINES TRIBUS UTILISENT LES FOURMIS POUR SUTURER LES PLAIES !



Il existe des tribus en Amérique du Sud et en Afrique, où les grosses fourmis légionnaires sont utilisées comme des sutures chirurgicales. En effet, la fourmi saisit le bord de la plaie avec sa mandibule pour former des agrafes chirurgicales naturelles. Ensuite, le corps de la fourmi est séparé de sa tête qui reste attachée à la plaie comme une suture jusqu'à ce que la plaie soit cicatrisée.

Une actrice de NCIS dØfigurØe ◘ cause d'une coloration pour cheveux



Victime d'une violente réaction allergique, Pauley Perrette a dû se rendre aux urgences. Elle met en garde toutes les femmes qui utilisent comme elle des colorations pour cheveux.
Pauley Perrette, une actrice de 45 ans connue pour son rôle dans la série NCIS, a eu la peur de sa vie le week-end dernier, rapporte le site de Voici. Sur son compte Twitter, Pauley publie une photo d'elle à l'hôpital, le visage déformé à cause d'une coloration pour cheveux. Née blonde, l'actrice se teint les cheveux en noir depuis des années. Elle explique: "Ça fait un an que je lutte contre ça, mais ça empire à chaque fois... Je souffre d'une allergie qui touche les gens qui se sont teints les cheveux pendant des années (Vous savez tous que je suis une blonde). Je suis allée aux urgences. Je viens de rentrer de l'hôpital. C'était affreux. Ma tête a énormément enflé." Pauley Perrette tire la sonnette d'alarme sur les risques de tels produits: " Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez se teint les cheveux, surtout si c'est en noir, tapez 'allergie aux teintures pour les cheveux' sur Google. Apprenez les symptômes. Cela peut être fatal. Des gens en sont morts. Pour de vrai."

La mallette Iron Man recharge les smartphones

Les smartphones nous sont devenus indispensables, mais leur autonomie fait toujours défaut. Si certains conçoivent une batterie qui recharge le mobile en 30 secondes, d'autres se penchent sur des produits dérivés d'Iron Man. Voici la mallette Tony Stark qui recharge vos gadgets.



C'est en réalité une batterie externe de 12 000 mAh qui tire ses traits de l'armure Iron Man. En effet, sa conception a été réalisée à partir des fichiers 3D fournis par Marvel. Pensée pour les utilisateurs nomades, la valise permet de recharger un smartphone et une tablette simultanément. Cela est rendu possible grâce à ses deux ports USB. L'idée consiste à fournir une solution simple et à portée de main pour l'utilisateur durant ses déplacements. Disponible sur ThinkGeek, cette mallette Iron Man est toutefois proposée au public pour la somme de 99 dollars, soit environ 75 euros.

Les applications Runastic se dotent d'un bracelet connecté



CONNUES des sportifs, les applications Runastic se dotent désormais d'un accessoire complémentaire : un bracelet connecté nommé Orbit.
Runastic est, à la base, une application destinée à accompagner les sportifs dans leurs déplacements en suivant leur parcours via le GPS de leur smartphone, et en dressant un bilan des exercices. D'autres applications Runastic ont par la suite vu le jour, pour mesurer différentes activités sportives.
En marge, le studio de développement a développé sa propre gamme de produits pour accompagner les sportifs, mais il manquait un appareil pourtant évident : le bracelet connecté. Avec le Runastic Orbit, le manque est comblé : ce bracelet comporte toutes les fonctionnalités déjà présentes chez des concurrents comme Jawbone ou Fitbit, à savoir le comptage des pas, le suivi du sommeil avec réveil intuitif et le calcul des calories brûlées. Il dispose également d'un écran OLED qui affiche les données relevées en temps réel, ce qui permet d'éviter de toujours avoir à regarder son smartphone pour en être informé. Il est compatible avec l'application Runastic Me, totalement optionnelle, et s'avère capable d'enregistrer toutes les données relevées par les autres applications sportives de la gamme.
L'Orbit est également étanche jusqu'à 100 mètres, ce qui est un réel plus par rapport à la concurrence, qui se limite dans la grande majorité à afficher une résistance à l'eau sans supporter l'immersion totale.
L'autonomie annoncée se situe entre 5 et 7 jours, ce qui est dans la moyenne sans être transcendant. Le chargement s'effectue en USB. Le Runastic Orbit sera proposé à la vente le 11 août et s'avère déjà disponible en précommande, au tarif de 120 euros.

HELLO CORD, LE TÉLÉPHONE FIXE DES TEMPS MODERNES



UNE FIRME réinvente l'esthétique du bon vieux téléphone fixe pour une version plus contemporaine, en phase avec la technologie actuelle. Hello Cord est un téléphone intelligent dépourvu de touches.
A l'heure où les smartphones sont couramment utilisés, Meefl remet le téléphone fixe au goût du jour. Outre son design avant-gardiste, l'appareil combine la praticité d'un mobile avec la fiabilité d'une ligne fixe. Nul besoin de chercher ou même de taper un numéro, Hello Cord fonctionne en tandem avec un smartphone via une application mobile. Cette dernière permet d'accéder à tous vos contacts et les appeler directement à partir de l'écran du téléphone fixe. En effet, les numéros sont transmis sans fil à l'appareil. Ainsi, quand le téléphone sonne, il suffit de taper pour répondre à un appel en mains libres. De même, quand l'utilisateur est près de l'appareil, il peut lui avertir des appels manqués. Conçu pour une utilisation domestique, ce téléphone fixe est compatible avec les terminaux iOS et Android.
Pour l'heure, Hello Cord est en cours de développement et la société conceptrice a besoin de 5000 dollars pour lancer sa production.

Twitter : les demandes gouvernementales en forte croissance début 2014

LES GOUVERNEMENTS ont transmis 2 058 demandes d'informations sur des utilisateurs de Twitter au premier semestre 2014. Un chiffre en hausse de 46%.
Après la diversité, la transparence… Twitter a rendu publique, jeudi 31 juillet, le 5e édition de son rapport semestriel sur les demandes de données utilisateurs émanant de gouvernements. Les sollicitations d'informations sur des comptes, les demandes de suppression de contenu et celles liées au droit d'auteur sont concernées par ce rapport, mais pas les requêtes concernant la sécurité nationale, faute d'accord entre le réseau social et les autorités américaines.

52% des demandes ont été renseignées

Entre janvier et juin 2014, 54 pays ont transmis 2 058 demandes, soit une progression de 46% par rapport du deuxième semestre 2013. Au total, 3 131 comptes Twitter étaient ciblés (+48%). Cette progression peut s'expliquer par la croissance du nombre d'utilisateurs de la plateforme (271 millions dans le monde désormais), mais également par « une tendance plus générale » dans l'industrie du numérique, commente Twitter dans son rapport.
Les États-Unis, montrés du doigt après le scandale des écoutes massives pratiquées par la NSA américaine, représentent à eux seuls 61% des demandes sur les comptes Twitter, soit 1 257 requêtes. Loin derrière suivent le Japon et l'Arabie Saoudite avec respectivement 192 et 189 demandes. La France, de son côté, a déposé 36 demandes relatives à 51 comptes Twitter. Globalement, les requêtes ont été renseignées dans 52% des cas. Ce taux culmine à 72% pour les États-Unis, mais ne dépasse pas 8% pour la France.
Au cours du premier semestre 2014, Twitter a également reçu 432 demandes de suppression de contenu (+14%) de 31 pays. La majorité émane de trois pays : Turquie (186), France (108) et Russie (32). Dans l'ensemble, 25 comptes et 251 Tweets ont été retirés dans divers pays à travers le monde. Enfin, le réseau social déclare avoir reçu 9 199 demandes de retrait liées au copyright (+38%) pour Twitter et Vine, service de partage de vidéo acquis par ses soins en 2012.

Questions ? Réponses !

QUE FAIRE QUAND ON A LES YEUX SECS ?



La sensation de sécheresse oculaire que nous ressentons parfois, résulte d'une incapacité à produire suffisamment de larmes pour assurer le confort des yeux. Un picotement ou une sensation de brûlure, l'envie de se gratter en permanence (surtout pas, vous ne ferriez qu'aggraver les choses !), la présence de mucus filant autour des yeux, une gêne à la lumière ou à l'ouverture des yeux le matin, un larmoiement excessif… les symptômes sont nombreux et varient d'une personne à l'autre. La seule constante : une gêne souvent conséquente.

Les conséquences des yeux secs

Le manque de larmes provoque un inconfort oculaire mais… pas seulement. Il peut en effet entraîner une inflammation de la cornée ou une conjonctivite.

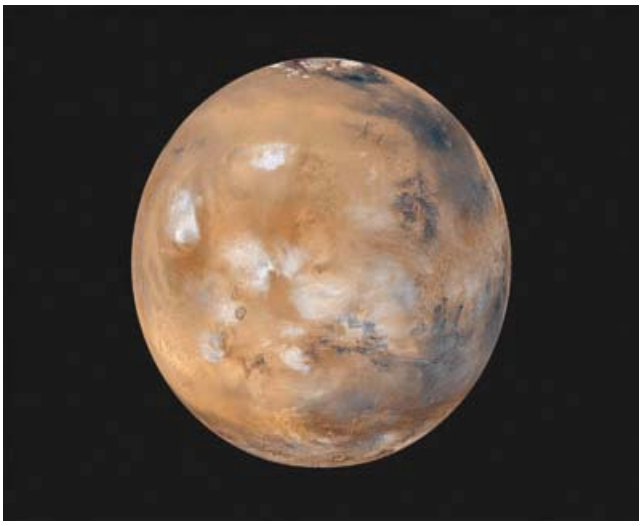
Quelles sont les causes ?

Les causes peuvent aussi en être environnementales. Une pièce surchauffée, le vent ou la fumée de tabac peuvent favoriser ce type de troubles.

Notons également que d'une manière générale, la production lacrymale diminue également avec l'âge. Elle peut aussi être associée à… l'arthrite ou à la consommation de certains médicaments. Diurétiques, bétabloquants, antihistaminiques, somnifères, antiacnéiques et analgésiques sont particulièrement concernés. Une visite chez un ophtalmologiste permettra de déterminer les causes de votre sécheresse oculaire. Le traitement se fera le plus souvent par l'administration de larmes artificielles, utilisées sous la forme de collyres.

La Nasa veut privatiser les télécommunications autour de Mars

Plutôt que d'investir temps et argent dans le développement, la construction et le lancement d'un système de communication à un ou plusieurs satellites pour la prochaine décennie, la Nasa pourrait faire appel au privé et se contenter de devenir un simple consommateur des liaisons entre la Terre et Mars.



La Nasa souhaite la libéralisation des télécommunications autour de la planète Mars et l'ouvrir au secteur privé ! L'agence spatiale a émis une demande d'information (Request for Information ou RFI) pour savoir si des organismes privés, voire universitaires, seraient intéressés par la fourniture de services de communications entre Mars et la Terre par des satellites en orbite autour de la Planète rouge. Son idée est d'amener le secteur privé à investir dans un satellite essentiellement de relais commercialisant ses services.

Toutefois, cette RFI n'est pas un appel d'offres. La Nasa ne garantit pas qu'elle octroiera un contrat à l'issue de la procédure. Elle recherche plutôt des informations sur la meilleure façon de garantir le transfert de données entre les deux planètes au cours de la décennie 2020. Actuellement, ces services sont exclusivement fournis par les sondes spatiales Mars Odyssey et Mars Reconnaissance Orbiter (MRO). Lancées en 2001 et 2005, elles sont malheureusement en fin de vie. Pour prendre le relais, il y a Maven (arrivée prévue en septembre 2014) et le Trace Gaz Orbiter de la mission ExoMars 2016 (Esa) dont le lancement est prévu en janvier 2016. Après ces deux missions, plus aucun orbiteur n'est prévu, occasionnant ainsi un réel risque de rupture de service à partir de 2025. Or, au sol, plusieurs missions vont se succéder à un rythme soutenu telle ExoMars 2018, Curiosity 2, Insight et bien d'autres en projet.

Des besoins de communication exponentiels

Au pays du capitalisme roi, cette idée n'est pas aussi incongrue qu'il y paraît. En s'engageant à acheter, en effet, des minutes de communications sur toute la durée de vie d'un service commercial, la Nasa souhaite pousser le secteur privé — ou des laboratoires universitaires — à investir ce créneau. Dans le même esprit que celui qui a permis à SpaceX et Orbital Sciences de développer leur propre cargo spatial dans le cadre du partenariat public-privé COTS, l'agence spatiale fait le pari que de nouvelles technologies et des services à valeur plus ou moins ajoutée sont susceptibles d'émerger. L'objectif de cette RFI est d'explorer de nouveaux modèles économiques basés sur le principe du PPE. Autrement dit, la Nasa fournirait de nouvelles technologies et céderait un certain nombre de brevets, favoriserait le transfert des technologies les plus critiques. En échange, l'autre partie financerait l'achat, la construction et le lancement de ce satellite.

À cela s'ajoute que la Nasa donnerait carte blanche à l'opérateur pour y intégrer d'autres charges utiles. Ce satellite devra utiliser les dernières innovations en matière de télécommunications pour augmenter les taux de transfert qui, aujourd'hui, ont atteint un plancher. Les ondes radio, utilisées pour communiquer entre Mars et la Terre seraient remplacées par des systèmes optiques utilisant le laser que la Nasa est en train de développer. Le problème est réel : actuellement, les missions collectent tant de données que les débits à transmettre dépassent les capacités des systèmes de communications. Un engorgement qui ralentit les programmes spatiaux. À terme, la Nasa souhaite des liaisons vidéo quasiment directes en très haute définition, voire dans un format qui s'approche de la 4K. Un besoin spécifique auquel seule l'optique peut répondre.

Vers une sixième extinction de masse ?

DES SCIENTIFIQUES internationaux s'inquiètent des premiers signes possibles d'une extinction en masse d'espèces qui serait la sixième dans l'histoire de la Terre. Vertébrés et invertébrés sont concernés. Principales causes envisagées : des changements affectant l'habitat des animaux et le climat.

La biodiversité actuelle, résultat de 3,5 milliards d'années d'évolution, a-t-elle atteint un point critique ? Dans un article paru dans Science, une équipe internationale de scientifiques s'inquiète d'une large vague de disparition d'espèces animales. Celle-ci pourrait représenter le signe d'une extinction en masse d'espèces, la sixième que connaîtrait la planète. Dans cette étude, les chercheurs signalent que depuis le début du XVIe siècle, plus de 320 espèces de vertébrés terrestres se sont éteintes. Celles qui restent auraient vu leur population diminuer de 25 %. Chez les vertébrés, 16 à 33 % seraient menacées ou en danger. Les grands animaux faisant partie de la « mégafaune » (éléphants, rhinocéros, ours polaires…) sont particulièrement touchés. En effet, ces populations ont des taux de croissance moins élevés et une descendance souvent plus restreinte que celles



d'animaux plus petits. Ils ont aussi généralement besoin de vastes habitats pour maintenir des populations viables. Mais leur masse importante en fait aussi des cibles privilégiées pour la chasse...

Les conséquences de la perte de grands animaux ont pu être étudiées localement. Par exemple, au Kenya, des chercheurs ont observé l'effet du déplacement d'espèces de la mégafaune (zèbres, girafes, éléphants…) sur l'évolution des écosystèmes. Assez rapidement, ils ont constaté que ces zones étaient envahies par les rongeurs. L'herbe et les arbustes se développaient, il y avait plus de graines et d'abris disponibles et moins de risque de prédation. Conséquence : le nombre de rongeurs a doublé, tout comme celui des ectoparasites porteurs de maladies qu'ils hébergeaient.

Le nombre d'invertébrés est presque divisé par deux

Mais les grands vertébrés terrestres ne sont pas les seuls concernés. Chez les invertébrés, 67 % des populations suivies ont montré un déclin de 45 % en 35 ans alors qu'en même temps, la population humaine a doublé. Cette disparition d'invertébrés serait elle aussi causée par une perte des habitats et au changement de climat. Celle-ci pourrait avoir des conséquences sur le fonctionnement des écosystèmes, mais aussi sur le bien-être humain. En effet, les insectes pollinisent 75 % des cultures mondiales et jouent aussi un rôle important dans la décomposition de la matière, processus qui favorise la productivité des écosystèmes.

Alors que les cinq crises précédentes ont été causées par des phénomènes naturels, l'actuelle disparition d'espèces animales pourrait être liée à l'activité humaine. C'est pourquoi Rodolfo Dirzo, professeur de biologie à Stanford et principal auteur de l'article, parle de notre période comme celle de la « défaunation de l'anthropocène » : « là où la densité humaine est élevée, vous obtenez une vitesse élevée de défaunation, une incidence importante des rongeurs et ainsi de hauts niveaux de pathogènes, ce qui augmente le risque de transmission de maladies. Qui aurait pensé que la défaunation seule aurait toutes ces conséquences dramatiques ? ».

Les méduses semblent vouloir s'installer définitivement en Méditerranée

Cela fait quatorze ans qu'elles reviennent chaque été, au grand dam des baigneurs.



Sont en Corse et sur certaines plages de la Côte d'Azur… Les méduses ont pris leurs quartiers d'été sur le littoral méditerranéen. Il est toutefois impossible de prévoir leurs déplacements. Le seul outil mis au point par le laboratoire d'océanographie de Villefranche-sur-Mer qui aurait pu être exporté dans les communes voisines ne fonctionne plus. Le conseil général des Alpes-Maritimes a arrêté son financement. Le système était destiné à prévoir l'arrivée des bestioles sur les plages, avec au moins 24 heures d'avance, principalement en fonction notamment de la modélisation des courants. À défaut, il existe un site qui s'appuie sur les témoignages des vacanciers, mais quand les cnidaires sont là, c'est un peu tard pour s'en inquiéter.

Une chose est sûre, la question de savoir s'il y aura ou non des méduses en été ne se pose plus depuis plusieurs années. «La présence des méduses en Méditerranée s'appuyait sur des cycles de douze ans, raconte Robert Calcagno, le directeur de l'Institut océanographique de Monaco. Trois ou quatre ans où on les voyait et huit ou neuf ans où elles semblaient disparaître. Ce cycle a commencé à se dégrader dans les années 1990 et, depuis 2000, on n'a plu connu une seule année sans méduses», ajoute-t-il.

On dénombre un millier d'espèces de méduses différentes dans le monde, certaines, à peine visibles, appartiennent au zooplancton, d'autres étirent leurs tentacules sur plusieurs mètres. Certaines sont effrayantes comme les cuboméduses tropicales observées notamment sur les côtes nord-est de l'Australie et responsables d'une cinquantaine de décès par an, d'autres, comme Pelagia noctiluca, la plus connue en Méditerranée, sont urticantes, douloureuses mais pas dangereuses.

Cela fait trente ans que la biologiste Jacqueline Goy consacre ses recherches à ces organismes translucides. La question aujourd'hui est de savoir pour quelles raisons leur nombre explose dans la plupart des mers et océans, en Méditerranée notamment.

Nitrate et phosphate

Les chercheurs sont loin de tout connaître sur le fonctionnement de ces animaux mais il y a aujourd'hui des pistes plus que sérieuses sur certaines des causes de leur prolifération. «La disparition de leurs prédateurs tels que tortues et thons en est une mais également la raréfaction, en raison de la surpêche, de certains concurrents pour la nourriture tels que les poissons pélagiques comme la sardine, la daurade, le loup, le hareng…», précise encore la docteur ès sciences, attachée scientifique à l'Institut océanographique de Monaco, qui cosigne un livre avec Robert Calcagno (1) attendu début septembre.

«La méduse est capable de jeûner très longtemps, de se nourrir de ses propres gonades si vraiment la disette perdure mais également d'ingurgiter jusqu'à la moitié de son poids dans une journée en cas d'abondance», souligne encore la scientifique. «La pollution de l'eau au nitrate et au phosphate qui participe au foisonnement de phytoplancton et donc du zooplancton amène encore de la nourriture», ajoute Robert Calcagno. Le réchauffement de l'eau favorise également la reproduction en continu et l'acidification qui augmente dans toutes les mers du monde ne touche pas les méduses, à la différence des organismes à coquillage. Enfin on est en train de découvrir que les microplastiques qui flottent dans les eaux servent de formidables radeaux sur lesquels se fixent les polypes reproducteurs.

«Mange tes méduses», titraient Philippe Cury et Daniel Pauly dans leur dernier ouvrage dénonçant l'exploitation effrénée des océans. Les deux grands spécialistes des ressources marines ne croyaient pas si bien dire: quelques espèces sont en effet mets de choix dans les pays asiatiques. Malheureusement cela ne concerne pas Pelagia noctiluca, dont l'abondance en Méditerranée semble de plus en plus difficile à contrarier.

Énergie solaire : de meilleurs rendements grâce à une galette en carbone

LES CENTRALES SOLAIRES thermodynamiques à concentration sont des alternatives aux centrales solaires qui utilisent des cellules photovoltaïques. Leur taux de conversion de l'énergie solaire en vapeur pourrait être fortement augmenté avec des coûts moins élevés grâce à un matériau simple à base de carbone que viennent de mettre au point des chercheurs du MIT.

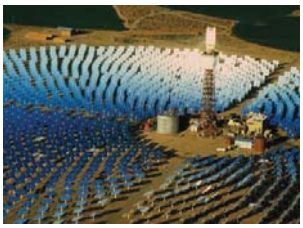
L'histoire de l'humanité au XXIe siècle va dépendre fortement de sa capacité à relever le défi de l'utilisation de l'énergie solaire. On multiplie donc les travaux de par le monde afin de mettre au point des cellules photovoltaïques toujours plus performantes et moins coûteuses, en utilisant par exemple la nanotechnologie. On cherche aussi à faire de la photosynthèse artificielle. D'autres voies de recherche sont également explorées parmi lesquelles il en est une fort ancienne : les centrales solaires thermodynamiques à concentration. Le principe est simple, il s'agit de concentrer les rayons du soleil à l'aide de miroirs afin de chauffer un fluide caloporteur. La vapeur produite peut alors être utilisée pour produire de l'électricité ou pour d'autres usages comme la stérilisation. Surtout, c'est aussi un moyen pour dessaler l'eau de mer. Cette technologie est donc particulièrement appropriée pour des régions comme l'Afrique, l'Inde et le Moyen-Orient où l'ensoleillement est élevé et les ressources en eau potable de plus en plus problématiques. Malheureusement, ces centrales solaires thermiques à concentration reposent encore sur des technologies relativement coûteuses et des rendements qui ne sont pas à la hauteur des besoins. Cela va peut-être changer grâce à une découverte faite par plusieurs chercheurs du MIT qui viennent d'exposer leurs travaux dans un article de Nature Communication.

Elle a consisté à fabriquer un matériau poreux à bon marché capable d'absorber efficacement la lumière du soleil pour produire de la vapeur avec des pertes de chaleur très faibles, contrairement à ce qui se produisait avec d'autres matériaux et les grands champs de miroirs ou de lentilles utilisés pour concentrer la lumière solaire sur de grands volumes de liquide. Pour cela, un matériau de couleur noir est bien sûr idéal et on ne sera donc pas surpris que les chercheurs aient fini par se tourner, après de multiples essais, vers le graphite.

Un rendement de 85 % pour la production de vapeur

Ils ont constitué avec lui une galette assemblée de flocons de graphite sur une mousse de carbone. Poreuse, elle est suffisamment légère pour flotter sur l'eau contenue dans le récipient qu'elle recouvre. Les flocons furent obtenus simplement en plaçant du graphite dans un four à micro-ondes, ce qui a provoqué la formation de bulles (un peu à la façon dont on obtient du pop-corn).

Lorsqu'un faisceau de lumière solaire concentrée touche la galette, le graphite s'échauffe. Il s'installe alors un gradient



de pression qui va faire remonter l'eau par capillarité à travers les pores de la mousse de carbone. L'eau finit par se vaporiser dans la couche de graphite de sorte que la galette fonctionne comme une éponge qui, placée dans l'eau pendant une journée chaude et ensoleillée, peut continuellement absorber et évaporer du liquide. Par ailleurs, la couche de carbone sert aussi d'isolant, empêchant la chaleur de s'échapper de l'eau sous-jacente. Les chercheurs ont constaté qu'avec un faisceau de lumière dont l'intensité était seulement 10 fois supérieure à celle d'une journée ensoleillée typique, ils pouvaient atteindre un taux de conversion record de 85 % de l'énergie solaire en vapeur. D'autres expériences similaires, cette fois avec des nanoparticules, ont nécessité une intensité 1.000 fois supérieure. Il semble possible d'augmenter ce taux de conversion avec une intensité lumineuse encore moindre. Une technologie semblable qui pourrait être développée à grande échelle est peut-être bien la clé de l'énergie de demain.

HYBRID AIR, L'HYBRIDE ESSENCE-AIR COMPRIMÉ DE PSA EN 2017… PEUT-ÊTRE



UNE PEUGEOT 2008 modifiée sert de prototype à ce concept de motorisation hybride utilisant l'essence et l'air comprimé, et présentant un coût plus faible que le thermique-électrique. Économe en ville et moins sur la route, le système est au point mais PSA cherche encore des partenaires. La commercialisation en 2017 est donc incertaine.

L'idée est ancienne et le principe connu : l'air comprimé peut servir efficacement à faire tourner les roues d'une voiture. Mécaniquement, la solution est simple, le véhicule n'émet pas de polluant et, par rapport à l'électrique, l'absence de batterie réduit le coût final. Un ardent promoteur de cette solution, l'ingénieur français Guy Nègre, propose des véhicules très originaux dans la société MDI, comme l'Airpod, petit véhicule urbain, dont le moteur est hybride, avec un brûleur pour augmenter le rendement quand il le faut. Récemment, des chercheurs suédois de l'université de Lund ont planché sur la solution de l'hybride thermique-air comprimé, concluant que, sur le plan théorique, elle est satisfaisante.

PSA s'intéresse aussi à l'idée, avec un concept mécanique différent. Son moteur Hybrid Air a été présenté à plusieurs reprises. Cette semaine, une démonstration a eu lieu, mettant en scène une Peugeot 2008 modifiée, qui n'est qu'un prototype. Son petit moteur thermique à essence de 1,2 l ne compte que trois cylindres et développe 82 CV. Décalé sur le côté droit de la voiture, il laisse la place, sur la ligne d'arbre, à une pompe et un moteur hydrauliques. Une bouteille d'air comprimé se cache sous l'habitacle, entre les sièges, et la roue de secours est remplacée par un réservoir d'huile, qui transmet la pression vers le moteur hydraulique.

L'hybride air comprimé semble intéressant en conduite urbaine

Le concept est visiblement abouti. L'ensemble fonctionne selon trois modes : thermique, à l'air ou combiné. L'électronique de bord s'occupe de gérer le passage de l'un à l'autre. L'air comprimé vient ainsi en assistance du moteur thermique. Lorsque le conducteur accélère suffisamment fort, le mode combiné fournit la puissance demandée, jusqu'à 102 CV d'après le constructeur. Sur route, de l'énergie est prélevée pour comprimer l'air (ce que le conducteur peut éviter) et, surtout, celle du freinage est systématiquement récupérée, un procédé qui semble efficace en ville. Au démarrage, si la pression est suffisante, c'est l'air qui mettra en marche le véhicule. Le moteur thermique est lancé quand l'air vient à manquer, grâce à un alternodémarreur. PSA annonce une consommation de 3 l/100 km sur les 20.000 km parcourus par ce véhicule. Le gain de consommation semble très net en ville et c'est là que cette motorisation hybride est la plus intéressante, d'autant plus qu'elle réduit le rejet de polluants. En revanche, sur route, le bilan de l'air comprimé reste à faire avant de conclure qu'elle se banalisera sur la voiture du futur. À partir de ce prototype, PSA estime possible de mettre sur le marché une berline à faible consommation – 2 l/100 km – en 2020. Cependant, prévient le constructeur, l'investissement est trop élevé pour lui et il lui faudra d'ici là trouver un partenaire pour lancer une gamme de ce genre.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Said Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

Tech. Topographe, Longue expérience, réalisation + suivi de chantier Cherche emploi. Tél : (0551) 80 44 91

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'État en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autre, cherche emploi à temps plein ou a mi-temps pour villas ou appartement ou autre. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Tél. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs. TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre Tél. : (0775) 75.82.13

Père de 6 enfants cherche emploi comme chauffeur, ayant permis de conduire catégorie lourd N° de tel : 0790 88 71 47

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite. Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad
El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



الأستاذ عبد القادر فاتح
الموثق بسيدي عيش، شارع أول نوفمبر 1954، ولاية بجاية

تعديل القانون الأساسي لمؤسسة الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة "أوكسي فلويد"
رأسمالها : 100.000 دج/ مقرها الإجتماعي : بقرية إغيل أوعنطر بلدية مسيسنة دائرة صدوق ولاية بجاية

بموجب عقد محرر بمكتبنا بتاريخ 2014/07/23، قرر الشريك الوحيد للمؤسسة المذكورة أعلاه ما يلي : 1/توسيع الموضوع الإجتماعي للمؤسسة : حيث تقرر إضافة النقطة التالية : صناعة الغاز المضغوط أو المميع (رمز النشاط :104103//(2) صناعة العتاد الصناعي والحراري للحرق ،عتاد إسالة الغاز في الأنابيب (رمز النشاط :105101//(3) تركيب حجرات التزميد والتجهيزات الملحقة (رمز النشاط :112006//(4) إستيراد وتصدير المواد شبه الصيدلانية، المعدات والتجهيزات الطبية الجراحية،قطع غيار ومستهلكات (رمز النشاط : 406204//(5)- تركيب وتصليح التجهيزات والمعدات الطبية الجراحية.(رمز النشاط :613118) 2/إنشاء ملحق للمؤسسة : كما تقرر كذلك إنشاء ملحق للمؤسسة بقرية إغيل أوعنطر بلدية مسيسنة ولاية بجاية لممارسة النشاط الجديد المتمثل في : إستيراد وتصدير المواد شبه الصيدلانية، المعدات والتجهيزات الطبية الجراحية، قطع غيار ومستهلكات (رمز النشاط :406204). وعلى هذا الأساس عدلت المادتين الثانية (02) الرابعة (04) من القانون الأساسي للشركة. والباقي بدون تعديل.

للإعلام الموثق

Réf 122/14

Société sise à Alger cherche à louer un show room de 280 à 400 M2 avec les conditions suivantes : Libre suite, accès facile à l'autoroute, doté de toutes les commodités.

Tel: 06 61 50 66 66

Cherche piqueuse qualifiée Beaulieu, Oued Samar.
Avec Sécurité sociale
Tél : (0780)08.56.33

ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Pour vos soirées Dj-Izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions…
Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
Directeur de la Rédaction
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

5 exercices à faire en 5 minutes



Parmi les exercices à faire en 5 minutes, il est vivement conseillé de pratiquer ceux capables d'entraîner une perte de calories suffisante pour lutter contre la prise de poids et garder un corps harmonieux.
Il s'agit bien évidemment aussi d'entretenir sa musculature, son souffle et de gagner en endurance.

Pour des résultats encore plus rapides, 2 à 3 séances de 5 minutes par jour sont recommandées.

Les exercices suivants sont à réaliser en alternance.

1. Utiliser l'escalier de façon intensive en montant les marches une à une puis deux par deux en accélérant le rythme.

2. Pratiquer des exercices pour abdominaux afin de conserver un ventre tonique et de perdre une bonne proportion de l'excès de graisse situé sur l'ensemble du corps.
Ces exercices ne sont vraiment efficaces que si des poids sont utilisés



pendant toute la séance.
Il est important de varier les mouvements afin de faire travailler les abdominaux supérieurs, inférieurs, externes, obliques internes ainsi que le grand droit de l'abdomen.

3. Effectuer des sprints sur une courte distance en observant des périodes d'accélération sur un tiers de la distance parcourue. Après quelques semaines de pratique, on peut intensifier l'exercice en lestant une ceinture.

4. Faire des pompes en respectant la technique pour ne pas se blesser. Il est important de conserver pendant toute la durée de l'exercice une position absolument rectiligne du dos et un écartement des bras légèrement supérieur à la carrure.
On ne cambre pas la région lombaire et on contracte au maximum fessiers et abdominaux.
Attention à la respiration : il convient de souffler lorsque l'on pousse sur les bras et d'expirer lorsque l'on redescend vers le sol.

5. Pour obtenir des jambes fuselées et des fesses en béton, on effectue – en prenant appui sur le dossier d'une chaise - des demi-pointes et des étirements vers l'arrière d'une jambe puis de l'autre avec flexion des pieds.
En position allongée, on enchaîne les battements latéraux d'une jambe puis de l'autre.

Les soins pour le cuir chevelu

Souvent délaissée la peau de votre crâne, aka cuir chevelu doit elle aussi être bichonnée comme il se doit.
D'autant plus si vous avez des pellicules.
Et oui, ces dernières ne sont pas le signe que vos cheveux sont sales mais qu'au contraire votre cuir chevelu est sec.
A tel point que la peau pèle.

Vous êtes écœurées ?
On vous comprend.
Pour bien prendre soin de votre cuir chevelu, les produits avant-rinçage sont idéaux. En effet, il est compliqué d'appliquer un soin sur son crâne en ayant les cheveux propres car on risque fort de les regraisser.
Et quand on a passé trois heures à se faire un brushing, on a un peu envie de pleurer.
Deux options s'offrent à vous pour prendre soin de votre cuir chevelu.
Soit vous optez pour un produit spécialement dédié à cette zone, soit vous appliquez votre soin sans-rinçage habituel sur les racines.



Le must : prélevez le produit avec votre index et votre majeur et appliquer le en passant entre les cheveux pour bien l'appliquer sur le cuir chevelu.

BONNE NOUVELLE :

LE THÉ VERT NOUS REND PLUS INTELLIGENTE



Le thé vert a de nombreuses vertus connues de toutes : antioxydant, combattant du mauvais cholestérol, stimulant du système cardiovasculaire entre autres… Mais saviez-vous qu'il booste également notre cerveau et par extension notre intelligence ? Voici une raison de plus de consommer le thé vert sans modération !

Le thé vert, des vertus qui ont fait leurs preuves.

Décidément, le thé vert n'en finit pas de nous surprendre. Allié minceur des femmes depuis toujours, il continue de prouver son efficacité sur l'organisme. Bai Yun, chercheur chinois publiait en 2012 une étude prouvant les pouvoirs incroyables du thé vert : effet amincissant, anti-âge, booster de l'activité cognitive et véritable barrage contre le mauvais cholestérol, le thé vert a tout bon.

Le thé vert, un ami qui vous veut du bien.

Une nouvelle étude révèle néanmoins que ses facultés ne s'arrêtent pas là. Le thé vert améliorerait de façon notable la mémoire et les facultés intellectuelles. Des conclusions tirées par les professeurs Christoph Beglinger de l'Hôpital universitaire de Bâle et Stefan Borgwardt de la clinique universitaire psychiatrique. Ceux-ci ont mené l'enquête auprès de volontaires en leur faisant ingurgiter une boisson gazeuse à base de la célèbre plante.
Les « cobayes » ont ensuite dû réaliser plusieurs jeux de mémoire et de rapidité intellectuelle. Le résultat est sans appel : les volontaires sont beaucoup plus vifs intellectuellement après avoir bu du thé vert.
"Nos découvertes suggèrent que le thé vert peut augmenter la plasticité synaptique à court terme du cerveau", nous informe le professeur Borgwardt. Des termes un peu barbares pour évoquer l'utilité du thé vert sur la réactivité et la capacité à mémoriser de l'intellect.

Vol au vent

Ingrédients :

- 12 vols au vent
- 2 cervelles d'agneau ou bien 1/2 cervelle de veau
- 200 grs. de champignons
- 6 gousses d'ail
- la valeur d'une c. à soupe de beurre
- 1 pincée de poivre noir
- 1/2 c. à café de sel
- 1 feuille de laurier, 1 branchette de thym
- 100 grs. d'olives vertes dénoyautées
- 2 c. à soupe de farine

Préparation :

- Détacher délicatement la petite membrane qui recouvre la cervelle sans abîmer celle-ci, puis couper en deux, ôter doucement les petits vaisseaux et émincer en petits dés.
- Faire blanchir 5 mn dans de l'eau additionnée de jus de citron, puis retirer et égoutter, mettre dans une marmite, hacher dessus l'ail, les champignons, émincer en tranches fines, assaisonner,



ajouter le beurre et faire revenir 10 mn à petit feu.
- Recouvrir d'un demi litre d'eau, ajouter les olives bouillies et égouttées, la feuille de laurier, continuer la cuisson 30 mn à feu doux.
- Délayer la farine dans un peu d'eau froide, lier ce mélange avec la sauce de cuisson.
- D'autre part, ôter les couvercles des vols au vent et réchauffer tout dans un four chaud 5 mn, puis remplir les vols au vent et remettre leur couvercle.
- Servir chaud les vol au vent accompagnés de la sauce restante

gateau algerien a la confiture

Ingrédients :

- 150 g de sucre
- 6 oeufs
- 250 ml d'huile Beurre
- 2 paquets de levure chimique
- zeste d'une orange
- 1càc de vanille en poudre
- 2 mesure et 1/2 de farine soit 600 g (plus ou moins tout dépend de l'absorption de la farine)
- 400 g de confiture de votre choix

Instruction

1. Battre les oeufs et le sucre jusqu'a obtenir un appareil mousseux.
2. Ajouter le beurre fondu.
3. Ajouter la farine mélangé à la vanille, la levure ainsi que le zeste d'orange. On mélange à la main. On obtient une pâte semi-liquide. (Il est préférable d'ajouter la farine progressivement jusqu'à obtenir une pâte semi-liquide)
4. Verser la pate dans un moule beurré,



on garde une petite quantité de pâte afin de la râper sur la surface.
5. Verser la confiture sur toute la surface de la pâte.
6. Ajouter de la farine à la pâte réservée (assez de farine pour pouvoir la râper).
7. Râper sur la confiture de façon à recouvrir la surface
8. Cuire dans un four préchauffé à 180 C (350 F) jusqu'à ce que la surface soit dorée.
9. A la sortie du four badigeonner la surface de confiture diluée dans un peu d'eau tiède.
Laisser refroidir avant de découper et de placer dans des caissettes

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 44 et 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 23/2014, portant **réalisation d'une cantine scolaire 200 rations nouveau GS à EL-EUCH**
Publié dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public* et dans les quotidiens :
- *El-Moharer El-Yaoumi* le 31/05/2014
- *Le Jeune Indépendant* le 29 mai 2014, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Soumissionnaire retenu provisoirement	N° identité fiscale	Notation	Délais	Montant soumission(TTC)	Observation
01	Belagraa Bachir	197634110018143	63.00	05 mois	6.604.416.00	Moins disant

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du
07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans *le BOMOP* et dans les quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date est prorogée au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj (Secrétariat de la commission d'évaluation des offres – Service des marchés publics) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 04/08/2014/ANEP N° 137 254**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 44 et 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 24/2014 portant **réalisation d'une cantine scolaire 200 rations à l'école Frère Houibi à Bir Kasdali,** publié dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public* et les quotidiens :
- *Sada El Charque* le 31/05/2014
- *Le Jeune Indépendant* le 29/05/2014,
qu'à l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Soumissionnaire retenu provisoirement	N° identité fiscale	Notation	Délais	Montant soumission(TTC)	Observation
01	Belagraa Bachir	197634110018143	64.00	05 mois	8.594.911,26	Moins disant

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du
07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans *le BOMOP* et les quotidiens nationaux. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arreridj (Secrétariat de la commission d'évaluation des offres- Service des marchés publics) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marche.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 04/08/2014-ANEP N° 137 259**

Grille tarifaire

LE JEUNE INDEPENDANT

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250	ND	ND	250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250	ND	ND	315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2014/1350 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أيت أرزين.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المورخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المورخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المورخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المورخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المورخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المورخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المورخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المورخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المورخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المورخ في 30 سبتمبر 2010 المتضمن تعيين السيد حمو أحمد النوهاسي واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المورخ في 23 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المورخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية الثقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المورخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المورخ في 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المورخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المورخ في 19 ماي2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المورخ في 19 ماي2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/919 المورخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/599 المورخ في 18 مارس 2014 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2014.
- بناءا على موجز التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أرزين، المنجز من مكتب الدراسات بونيف ضاوية المعتمد من طرف وزارة تهيئة الإقليم والبيئة بتاريخ جوان 2014.
- بناءا على الأخذ بعين الإعتبار لدراسة التأثير على البيئة رقم 14/1212 المورخ في 2014/06/25.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقـرر

المادة الأولى : يعلن عن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، من طرف السيد : خمشان رابح، بالمكان المسمى أوزذيان، بلدية : أرزين ، وذلك ابتداءا من 10 أوت الى غاية : 08 سبتمبر 2014.

المادة الثانية : يعين السيد : ساسي مراد، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض. وفي حالة تعذره يستخلفه السيد ساسي عبد الغاني.

المادة الثالثة : يفتح السجل على مستوى بلدية : أيت أرزين، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق، وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ما عدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، وبدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة الرابعة : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة الخامسة : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة إخيل أعلى وبلدية أرزين، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة السادسة : يكلف السيد : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة إخيل أعلى، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أيت أرزين، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالـي

Réf 121/14

Crimes (Israël) & Châtiments (Russie)



Par Pepe Escobar

L'horrible, dans ces Deux Minutes de la Haine, était, non qu'on fût obligé d'y jouer un rôle, mais que l'on ne pouvait, au contraire, éviter de s'y joindre. [.] Une hideuse extase, faite de frayeur et de rancune, un désir de tuer, de torturer, d'écraser des visages sous un marteau, semblait se répandre dans l'assistance comme un courant électrique et transformer chacun, même contre sa volonté, en un fou vociférant et grimaçant.

- George Orwell, 1984.

Donc, Obama, Merkel, Cameron, Hollande et le Premier ministre italien Matteo Renzi – appelons-les Cinq Fabuleux – se rejoignent dans une visio-conférence pour rassembler leur courage et « accroître la pression » demandant un cessez-le-feu à Gaza. Plus tard dans la journée, l'Israélien Benjamin Netanyahou, alias « Bibi », livre sa réponse sans mâcher ses mots : il reste fermement décidé à réaliser sa version d'une Solution Finale à Gaza. Avec ou sans « pression ».

Alors, que reste-t-il aux Cinq Fabuleux après s'être fait solennellement et collectivement botter leurs illustres derrières d'Occidentaux ? Ils décident d'abandonner Gaza et, à la place, de sanctionner la Russie – à nouveau ! Quelle brillante stratégie de sortie !

Cette spectaculaire nullité qu'est Tony Blinken, qui fait également office de conseiller à la sécurité nationale de Barack Obama, a tenu absolument à souligner aux médias institutionnels occidentaux que la clique des ânes fougueux européens est maintenant « déterminée à agir ». Non pas contre Israël à cause de Gaza, mais contre la Russie à cause de l'Ukraine. Quelle magnifique symétrie orwellienne : les Deux Minutes de la Haine éprouvée par Israël pour les Gazaouis se sont métamorphosées en Deux Minutes de la Haine prolongées de « l'Ouest » pour la Russie, reflétant les Deux Minutes de la Haine prolongées de Kiev pour les Ukrainiens orientaux.

Même Hollywood n'aurait pu imaginer pareille intrigue ; Israël s'en tire avec son massacre illégal et prémédité de civils, tandis que la Russie est victime d'une cabale pour un massacre aérien de civils (à plus petite échelle), lequel à toutes les caractéristiques d'être montée par les vassaux à Kiev des « partenaires » occidentaux de la Russie.

J'ai déjà exposé comment des sanctions et encore des sanctions sont la seule et unique « politique » officielle de l'administration Obama. En plus des prochaines sanctions de l'Union Européenne, imminentes, les Etats-Unis ajouteront – quoi d'autre – plus de sanctions. Après tout, Washington est si « inquiet » que Moscou envahisse tôt ou tard l'Ukraine ; cela devrait certainement répondre, finalement, à toutes ces prières « In God We Trust », selon la devise américaine.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Examinons les faits. Dès le départ, Washington a dit que c'était un missile du Président russe Vladimir Poutine qui avait abattu le vol MH17. Ils ont juré qu'ils en avaient la preuve. Comme dans « Nous savons. Faîtes-nous confiance ». L'expérience des soixante dernières années montre au minimum que l'on ne peut pas leur faire confiance. Il n'y a jamais eu aucune preuve. Seulement de la manipulation.

Moscou, par l'intermédiaire de son ministère de la Défense, a présenté des preuves solides. Et a appelé à une enquête internationale impartiale. Washington a tout ignoré – la demande et les preuves solides.

Cela fait maintenant des semaines que la marine américaine, pleine à craquer de radars de défense dernier cri, se trouve dans la Mer Noire. Aussi bien que les Russes, ils ont traqué toutes les particules volant au-dessus de l'Ukraine. La NSA est à l'affût de signaux des services de renseignements ; l'Agence nationale de l'Intelligence géospatiale est à l'affût de phénomènes dans le domaine de l'imagerie ; l'Agence du renseignement militaire vient ajouter le HUMINT, le renseignement militaire humain ; il y a la CIA ; et puis il y a le Directeur du renseignement national, qui voit tout et qui sait tout. Comme se fait-il que cet appareil de Full Spectrum Dominance, de domination « tous azimuts », qui coûte des milliers de milliards de dollars ne puisse fournir ne serait-ce qu'un seul élément de preuve concluant ?

La seule «preuve» risible présentée jusqu'à présent dépeint la salade acronyme des agences de renseignement américaines passant leur temps à lire les blogs et à twitter. Comme le chef du ministère des Affaires étrangères à Kiev qui twitte l'imagerie satellite que le New York Times a répétée comme un perroquet « prouvant » que la Russie pilonne l'Ukraine par-dessus la frontière. Les inénarrables « responsables américains » ont même dû admettre laconiquement qu'ils n'avaient aucune preuve que ce soit d'un « missile de Poutine ». S'ils en avaient une, l'OTAN serait prête à faire tourner les hamburgers sur la Place Rouge.

Si l'on se base sur la richesse des infos disponibles, la meilleure probabilité de ce qui a causé la tragédie du vol MH17 est un missile air-air R-60M tiré depuis un SU-25 ukrainien – et non pas un Bouk (il existe aussi une possibilité d'un coup double, d'abord un R-60M et puis un Bouk). Le R-60M est très rapide, avec une distance d'engagement idéale jusqu'à 5 km. C'est la distance par rapport au vol MH17 à laquelle le SU-25 a été détecté par les Russes (ils ont montré les représentations graphiques).

La SBU – les services secrets ukrainiens – ont pour leur part confisqué les enregistrements de la tour de contrôle de Kiev communiquant avec le vol MH17. Cela expliquerait certainement pourquoi cet avion de ligne survolait une zone de guerre (la Malaysia Airlines a révélé qu'il y avait été obligé). Il y a fort à parier que ces enregistrements sont en cours de « falsification ».

Ensuite, il y a les boîtes noires, qui ne seront pas décodées par les Malais ou les Néerlandais, mais par les Britanniques – agissant sous les ordres de Washington. Ainsi que le blogueur de The Saker a résumé le point de vue des meilleurs spécialistes russes, « les Britanniques vont maintenant laisser la NSA falsifier les données, et cette falsification sera coordonnée avec la SBU à Kiev, qui finira par livrer les enregistrements qui « confirmeront » pleinement « l'authenticité » des enregistrements falsifiés par la NSA qui sont entre les mains des Britanniques ». Pour les rendre plus acceptables, et ôter tout soupçon sur le jeu de dupes anglo-américain, les Néerlandais feront l'annonce. Tout le monde devrait être prévenu.

Les responsables de l'OTAN, pour leur part, en bavent déjà. Les milices/forces de Kiev effectueront des « exercices conjoints » avec l'Otan en Ukraine dans un peu plus d'un mois, le 1er septembre ; l'alerte rouge s'appliquera parce que c'est à ce moment-là que le Président Petro Porochenko a dit que le nettoyage ethnique progressif du Donbass sera terminé.

Quant à une R2P (la « Responsabilité de Protéger »), cela semble assez improbable. C'est vrai, Moscou peut toujours dire qu'à moins que le nettoyage ethnique du Donbass ne s'arrête, ils reconnaîtront les Républiques de Donetsk et de Lougansk. Dans ce cas, Moscou rejouerait le coup de l'Abkhazie et de l'Ossétie du Sud, une R2P de fait, soutenue par la force militaire.

Selon la loi internationale – que Washington ne respecte jamais, soit dit en passant – ce n'est pas la même chose qu'« envahir » l'Ukraine. La franchement effrayante Samantha Power, l'ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, sortirait bien évidemment de ses gongs – mais c'est sa façon à elle de se soigner. Ce serait en fait comparable à ce que les Américains font au profit de ces Salafistes/Djihadistes en Syrie ; et, encore mieux, ce qu'ils ont fait au Kosovo.

LES VAUTOURS QUI VALAIENT 50 MILLIARDS DE DOLLARS

Et maintenant, en supplément des sanctions, Moscou doit également contester une tentative de vol massive de 50 milliards de dollars. La Cour d'arbitrage internationale de La Haye a découvert que les poursuites du Kremlin contre Yukos et son principal actionnaire, Mikhaïl Khodorkovsky, il y a une dizaine d'années, avaient une motivation politique. Moscou ne peut pas faire appel – mais la Russie explorera toutes les possibilités juridiques pour essayer de casser cette décision.

Eh bien, c'est la décision de La Haye elle-même qui est politique ! Khodorkovsky a été déclaré coupable, non seulement par le système judiciaire russe mais également par la Cour européenne des droits de l'homme. Les actionnaires de Yukos et de Menotep étaient et restent une bande de crapules oligarques – pour le dire gentiment.

Donc, voici de nouveau en action l'Empire du Chaos, manipulant une Cour néerlandaise après avoir littéralement volé l'or de l'Allemagne et infligé une amende à la France pour la vente de bateaux de guerre à la Russie. Toutefois, dans ce cas, « l'Ouest » a plus d'investissements en Russie que le gouvernement russe n'en a à l'Ouest. La revanche pourrait être vache – par exemple, si Moscou gelait tous les investissements américains et européens, en particulier dans le nouvel espace ultra-juteux, les champs de pétrole de l'Arctique. Les grandes compagnies pétrolières occidentales ne permettraient jamais que cela arrive.

Cela pourrait durer éternellement. En vérité, la Russie ne permettra tout simplement pas de se faire voler par une décision douteuse prononcée pour le compte d'une bande d'oligarques. En parallèle, on peut dresser un argument selon lequel non seulement le Retour des morts-vivants (néocons) mais aussi des pans entiers à Washington et dans ses environs – de même que la ploutocratie « occidentale » – veulent provoquer une sorte de guerre de l'OTAN contre la Russie, et ce plus tôt que l'on ne croît.

Et il y a une autre ligne parallèle, la rumeur à Moscou disant que le Kremlin trouve que cette bataille post-Yukos prolongée n'est juste qu'un dernier avatar comparé à la guerre économique qui s'apprête à secouer l'Europe et qui finira par la dresser contre la Russie : exactement ce que souhaite l'Empire du Chaos – et ce pour quoi il œuvre. « Deux Minutes » de la Haine ? Parlons plutôt d'heures, de jours, de semaines et d'années.

P. E.



LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4932 - LUNDI 8 CHAOUAL 1435
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net
PARUE LE JEUDI 13 RABIE E'THANI 1435



Le p'tit coin des Art'tristes

SAID VOUTHLAVA

Saïd Vouthlava est un artiste de la vieille école. Il était chanteur, éditeur, compositeur, producteur, bon vivant que la vie a forgé. Il s'exprime encore une fois ouvertement sans hypocrisie et vous avez le résultat entre les mains, les yeux ou les deux à la fois.

Kamel Dynamite : Qui es-tu, d'où viens-tu où vas-tu?

Saïd Vouthlava : Né à Akenjour (Tizi Ouzou) en 1956. Arrivé par hasard dans la planète Algérie. Je vais là où le vent m'emmène.

Que veut dire ton pseudo BOUTHLAVA?

C'est un composant de Vou qui veut dire Qui appartient et Thlava qui veut dire Celui qui protège ou le protégé.

Tu es sensé protéger qui?

D'abord ma baguette puis on verra.

Comment que tu as fait pour atterrir dans le milieu artistique?

Par hasard, un jour de 1969, une fête au village, le drabki s'était saoulé, je l'ai remplacé et c'est ainsi que j'ai mis la main à l'engrenage.

Où en est l'édition de nos jours?

A l'agonie.

Quelle en est la cause?

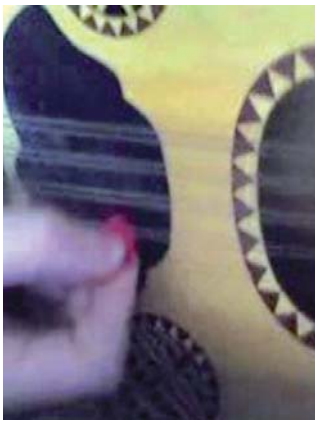
Les nouvelles technologies ont dématérialisé l'édition classique et le support (k7 ou cd) n'existeront plus d'ici quelques temps.

Tu as fait éditeur?

Malgré moi oui, j'aurais aimé être beaucoup plus producteur, car en fin de compte je suis plus artiste qu'éditeur et commerçant. Le marché m'a freiné dans mon évolution créative c'est pour ça que j'ai coulé le premier.

Et à ton époque l'édition était comment?

J'ai vécu l'âge d'or de l'édition quand être éditeur producteur ou même artiste était un honneur. Il fallait avoir un minimum de bagage intellectuel et artistique. Maintenant il suffit d'escroquer les artistes et d'avoir un ou deux graveurs et un petit trou avec une plaque et un numéro de téléphone.



Pourquoi on traitait les éditeurs de suceurs de sang à votre époque?

C'était les artistes qui n'avaient pas leur place qui le disaient. Quel est l'éditeur qui donne plus de 50.000 Da à l'artiste maintenant ? Il n'y a plus de cachet et 90 % des artistes payent toute la logistique pour voir leur album sur le marché.

Quelle est la solution d'après toi?

La solution est chez l'ONDA qui doit minimiser le piratage, punir sévèrement tout pirate, récupérer et redistribuer équitablement les milliards qu'il encaisse.

C'est possible chez nous?

Oui mais il faut de vrais représentants dans le conseil de direction de l'Onda, pas d'illettrés. Je suggère à tous les membres ayant un niveau intellectuel et beaucoup de NIF d'aider cette institution et la défendre contre ces ignares qui nous représentent. Les élections pour le nouveau conseil c'est en mars 2014 donc il faudrait aviser les membres pour venir nombreux et choisir les meilleurs et se porter candidat pas en cachette comme cela se faisait avant l'arrivée de Benchikh Sami, fils de la maison et ancien opprimé du personnel de l'Onda.

Les élus auront quel rôle à jouer dans cet office?

Un conseil de direction c'est tout comme dans une entreprise où chacun défend les intérêts de ceux qu'il représente.

La loi sur le statut de l'artiste a-t-elle était votée ou pas?

Oui, reste les décrets d'exécution.

Elle apporte quoi aux artistes?

D'abord une reconnaissance par l'Etat, une protection sociale pour ceux qui n'ont travaillé que dans l'artistique et une retraite à partir de 60 ans.

Et ça s'applique à tous les artistes?

Oui, c'est pour tous les membres depuis que l'Onda reconnait les droits voisins, des interprètes et autres.

Et que faut-il pour être reconnu en tant qu'artiste ?

Prouver sa qualité par un support audio ou vidéo et transmettre un dossier à l'Onda.

Pour les anciens membres, comment pourront-ils avoir leurs droits, retraite etc... Sur quelle base?

Il faut un dossier à remettre à la sécurité sociale dés la signature du décret d'exécution.

Ces décrets naitront avant ou après les élections?

Ils sont à la signature sur le bureau de Sellal qui a bien daigné sortir le dossier des méandres de la bureaucratie.

Et il attend quoi?

Pour lui c'est un dossier comme les autres mais le fait qu'il l'ait sorti et fait approuver par l'Apn yaatih saha. On a bataillé plus de dix ans pour qu'il naisse.

Qui ON?

Ness enif qui ne cherchent ni gloire ni reconnaissance pour une salubrité publique. Ils ont travaillé bla mziya. Ce sont des wled familya et toi tu en fais partie. Se sont des gens qui ont la hargne et la ténacité pour le faire aboutir le plus tôt possible. Il y va de leur crédibilité.

D'après ce que j'ai compris, la loi attend les décrets d'exécution et les décrets attendent Sellal C'est ça?

Un peu ça mais on ne peut aller plus vite que la musique.

Que devient Saïd Bouthlava de nos jours?

Il vit la mal vie des algériens et se contente de faire des projets en dehors de la musique. Et puis à quoi ça sert de prolonger mes pleurs. Les gens ont une autre image de moi. Allez saly (Expression de Chikh Mhamed in Sans Pitié. Ndlr)… comme on disait jadis.

On se quitte avec quoi?

Blaassel. Bon courage surtout à moi.

Je me rappelle ce temps si lointain où je parlais, rêvais et faisais rêver d'un statut pour les artistes qui ne vivent que de leur art. Mabrouk Statut, que devra chanter Saïd,s'il reprend la chanson, et non El Honda, son premier succès et sa première chanson chantée accidentellement en 1983.

Cher ami, Salut

INTER GENS

- J'étais assis dans un coin face à cette intersection de la houma. J'ai vu toute la hogra, toute la rejla, ezkara, tagheninte et la rohma de nous les algériens. Un bus s'arrête en plein intersection bouchant d'un coup quatre voies pour faire monter un voyageur. N'est-ce pas là la rahma ? Un camion qui devait céder le passage à une voiture sur sa droite a foncé droit. N'est-ce pas là une hogra caractérisée ? Un 4x4 cède le passage à une voiturette qui avait du mal à se faire remarquer.

N'est-ce pas là une réjla ? Un conducteur manœuvre brusquement et effleure le pare-choc d'un autre véhicule et ce dernier descend et s'est mis à étaler une longue liste d'insultes, d'injures et de tyah que certaines oreilles supportent péniblement. Le conducteur fautif s'est tu, parce que sage. N'est-ce pas là un manque d'éducation, de politesse et de bonhommie et l'inverse à la fois ? Un jeune qui vient à peine de perdre sa dernière dent de lait assis derrière le volant d'une voiture de marque se croit tout permettre. Il provoque une femme. N'est-ce pas là un non civisme et et'ïdir et une absence du respect le tout mixé à de l'arrogance? Une ambulance arrive et son klaxon ne dérange personne comme si la vie du blessé ou du malade transporté n'a aucune valeur. Il y avait de tout dans cette intersection sauf le respect du code de la route qui exige une certaine courtoisie entre les usagers de la route.

-Chez toi, cher ami, ta mère continue de harceler ton père pour qu'il dépose sa candidature aux présidentielles surtout quand elle a vu à la télé qu'un maçon l'a fait. J'interviens quand je peux pour calmer les esprits mais mon intervention ne dure que le temps que ta mère se branche tv pour voir ses séries.

-Je serai là la semaine prochaine où que tu sois, où que je sois.

By : K. Dy.

Bruxelles

L'INTERRO

By : K. Dy.

SI NET L'INTERNET

Des livres de l'enseignement de tous les paliers contiennent des textes extraits de l'internet. Au même moment rares, voire extrêmement rares sont les institutions étatiques qui communiquent via ce moyen. Qui a autorisé ce choix ? Qui a opté pour ce choix ? N'a-t-on pas d'écrivains ? N'a-t-on pas d'histoires propres à nous ? N'a-t-on pas de contes ? N'a-t-on pas de khourayfet ? Ou tout simplement tellement on n'a de khourayfet et d'eli kherfou qu'on ne sait de qui et quoi prendre? Notre académie et ministère de l'enseignement sont-ils si pris par autres choses que de donner, ne serait-ce que de bons livres à nos élèves? Sont-ils tellement occupés par les augmentations de salaires qu'ils ne voient que grèves et argent? Et si on fermait toutes les écoles et que nos élèves poursuivent leurs études via internet? Halbouni.

By : K. Dy.